# **SDIS 71**

# Service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire

# Extrait du registre des délibérations Séance du 7 mars 2022

# Délibération n° 2022-22 Budget primitif 2022

Membres du CA.SDIS en exercice : 25
Présents à la séance : 19
Pouvoir(s) : 1
Nombre de votants : 20
Quorum : 13

Date de la convocation : 22 février 2022 Affichée le : 22 février 2022

Procès-verbal affiché le

L'an deux mille vingt-deux, le sept mars à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire se sont réunis, sur convocation de son Président en application de l'article L. 1424-28 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. André ACCARY, Président du Conseil d'administration.

#### Étaient présents :

M. André ACCARY, M. Jean-Claude BECOUSSE, Mme Colette BELTJENS, M. Pierre BERTHIER M. Roland BERTIN, M. Raymond BURDIN, M. Frédéric CANNARD, Mme Carole CHENUET, M. Jean-François COGNARD, M. Thierry DESJOURS, M. Jean-Michel DESMARD, M. Patrick DESROCHES, Mme Violaine GILLET, Mme Dominique LANOISELET, M. Jean-Paul LUARD, M. Jean-Louis MARTIN, Mme Dominique MELIN, Mme Virginie PROST

#### Suppléance(s):

M. François BONNETAIN était suppléé par M. Alain GAILLARD

#### Excusés:

Mme Marie-Claude BARNAY, non suppléée
M. Frédéric BOUCHET, non suppléé
M. Frédéric BROCHOT, non suppléé
M. Frédéric BROCHOT, non suppléé
Mme Christine ROBIN, non suppléée

#### Pouvoir(s):

M. Frédéric BOUCHET a donné pouvoir à M. Jean-François COGNARD

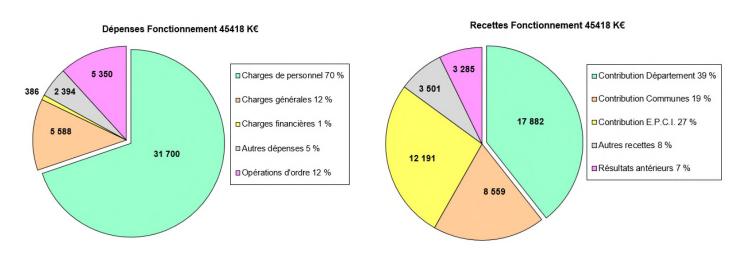
Secrétaire de séance : Mme Virginie PROST

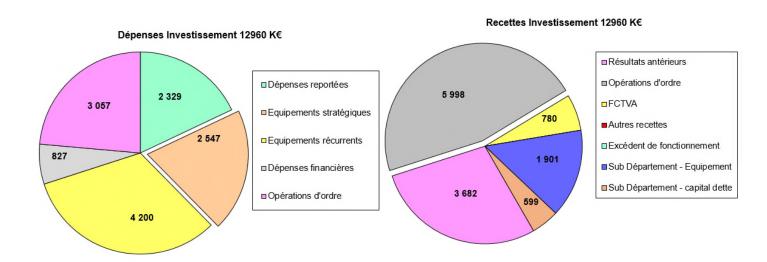
Le budget primitif engage le Conseil d'administration et, par conséquent, le service, sur le chemin des orientations présentées au travers de la convention de partenariat n° 5 signée avec le Département (délibération n° 2019-42 du 9 décembre 2019), du rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles pour l'année 2022 (délibération n° 2021-54 du 6 décembre 2021) et du rapport d'orientations budgétaires (délibération n° 2022-08 du 7 février 2022).

Le projet de budget 2022 s'inscrit dans la démarche initiée par la convention n° 5 :

- · adapter les moyens humains au contexte,
- poursuivre la politique d'investissement et d'innovation du SDIS en partenariat avec le Département.

Ce projet de budget, pour l'année 2022, se traduit par **des grandes masses financières** qui peuvent être représentées de la façon suivante :





Le compte administratif de l'année précédente et le budget primitif de l'année en cours sont présentés lors de la même séance du Conseil d'administration du SDIS 71, afin que la reprise des résultats des exercices antérieurs soit définitive.

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé de l'exercice 2021 est de + 3.285 k€ et constitue une ressource pour le budget 2022. Les règles de la comptabilité publique prévoient qu'une partie de ce résultat puisse faire l'objet d'une affectation, par le Conseil d'administration, à la section d'investissement de l'exercice suivant, pour couvrir le besoin de financement éventuellement dégagé par la section d'investissement (solde d'exécution et restes à réaliser).

La section d'investissement est excédentaire au compte administratif de l'année 2021. Le Département s'est engagé à verser une subvention de continuité de service en investissement pour le matériel divers et une subvention affectée au financement du plan d'équipement Immo 3, comme prévu à la convention n° 5.

Ainsi, l'excédent de fonctionnement de l'année 2021 est intégralement reporté en section de fonctionnement sur l'année 2022.

Cette hypothèse fait l'objet d'un projet de délibération d'affectation du résultat 2021, soumis aux membres du Conseil d'administration du SDIS 71, lors de cette même séance du 7 mars 2022, après l'adoption éventuelle du compte administratif 2021.

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé de l'exercice est de + 3.682 k€.

Les reports d'investissement à prendre en compte sont de 2.330 k€ en dépenses (il n'y a pas de report de recettes). Ces reports correspondent à des engagements comptables et juridiques et déboucheront donc sur des acquisitions ou des travaux :

- 473 k€ pour le plan Immo 3,
- 311 k€ pour le plan Véhicules 3,
- 681 k€ pour le plan Véhicules 4,
- 194 k€ pour l'adaptation des tenues d'intervention,
- 24 k€ pour le matériel PMI et EPI,
- 647 k€ pour des acquisitions de biens garantissant la continuité du service et travaux.

Le résultat cumulé net de la section d'investissement, après prise en compte des reports, est de + 1.352 k€.

Résultats de l'exercice	2021
Section de Fonctionnement	
Résultat comptable de l'exercice	248 114,30
Excédent antérieur reporté (compte 002 créditeur)	3 036 915,25
Résultat cumulé de l'exercice pour la section	3 285 029,55
Section d'Investissement	
Résultat antérieur reporté (compte 001 créditeur)	3 576 428,63
Solde d'éxécution	105 956,71
Résultat cumulé de l'exercice	3 682 385,34
Restes à réaliser en recettes	0,00
Restes à réaliser en dépenses	2 329 516,32
Résultat cumulé de l'exercice pour la section	1 352 869,02

L'excédent global net, toutes sections confondues et après prise en compte des reports, est de l'ordre de + 4.638 k€, tandis que le fonds de roulement est de 6.967 k€.

#### I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 45.418 k€, contre 44.218 k€ au BP 2021, soit une évolution de + 2,7 % ou + 1.200 k€.

#### 1. - Les ressources de fonctionnement

#### 1.1 - Les ressources de gestion de service

# 1.1.1.<u>Les contributions des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)</u>

La délibération n° 2021-55 du Conseil d'administration du SDIS du 6 décembre 2021 fixe de manière définitive le **volume global des contributions des communes et EPCI pour l'année 2022** à **20.750 k€**, soit une augmentation de 286 k€ par rapport à l'année 2021.

#### 1.1.2. La participation du Département

La participation du Département au budget du SDIS 71 pour l'année 2022 serait de 20.382 κ€ répartis comme suit :

- 17.525 k€ de contribution de continuité de service en fonctionnement,
- 956 k€ de subvention en annuité, destinée au remboursement des emprunts, dont 357 k€ correspondant à la partie des intérêts de la dette (réajustée aux évolutions du SWAP depuis les estimations du ROB) et 599 k€ à la partie capital,
- 700 k€ de subvention de continuité de service en investissement.
- 1.201 k€ pour le solde de la subvention d'équipement concernant le plan Immo 3, et la construction de la Clayette.

#### 1.1.3. Les autres produits de gestion de service (chapitres 70, 74, 75, 013)

Les autres recettes liées aux produits de gestion de service s'élèvent à 952,5 k€ contre 893 k€ au BP 2021.

#### • Pour l'activité opérationnelle :

Nature de la ressource	Montants estimés
Les interventions soumises à facturation	70 k€
Les indisponibilités des transporteurs sanitaires privés (ITSP)	350 k€
Les interventions réalisées sur autoroutes	150 k€
Les services de sécurité	10 k€
Les interventions réalisées dans les départements limitrophes	40 k€
Conventions avec les hôpitaux et autres	158 k€

#### • Pour l'activité fonctionnelle :

Nature de la ressource	Montants estimés
Les participations extérieures pour les formations à l'école départementale	14 k€
La maintenance du réseau ANTARES pour SSU	28 k€
Les atténuations de charges liées aux frais de personnels	91 k€
Autres produits (locations cabinets médicaux)	1,5 k€
Le FCTVA	40 k€

#### 1.2 - Les autres ressources réelles

#### 1.2.1. Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Dans cette catégorie de ressources, figure une prévision de crédits de 100 k€ en vue des potentielles indemnisations des assurances. 100 k€ sont inscrits en parallèle en dépenses pour réparer les éventuels sinistres.

Sont également prévus des crédits à hauteur de 10 k€ pour les annulations de mandats réalisées sur les exercices antérieurs et autres régularisations et 10 k€ pour les dédits et pénalités reçues.

Le montant total des produits exceptionnels est donc de 119,6 k€, contre 111 k€ au BP 2021.

#### 1.2.2. La reprise sur provision (chapitre 78)

Une reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants est prévue à hauteur de 20 k€, comme au BP 2021, pour acter le paiement de créances pour lesquelles une dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants avait été constatée en 2021 (titres émis mais somme non recouvrée).

#### 1.3 - Le résultat reporté (002)

L'excédent global de l'exercice 2021, correspondant à la différence comptable entre les recettes et les dépenses effectivement réalisées durant l'année, est de + 3.285 k€. Il est maintenu en section de fonctionnement, afin de couvrir l'augmentation à venir des charges à caractère général et des charges de personnel.

#### 2. Les charges de fonctionnement

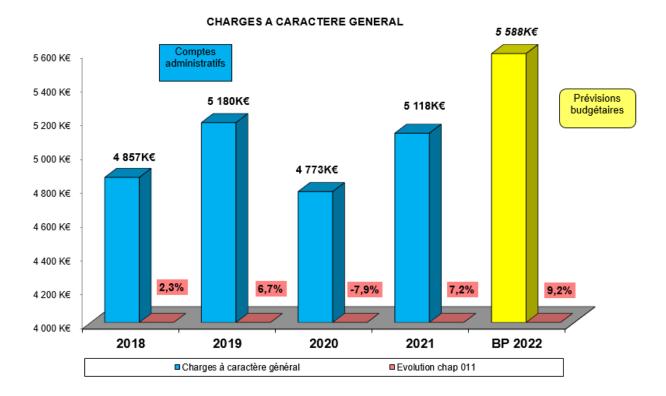
#### 2.1 - Les charges à caractère général (chapitre 011)

Cette catégorie correspond aux dépenses nécessaires pour assurer le fonctionnement quotidien et régulier du SDIS 71. Parmi celles-ci, on peut citer les dépenses de fluides (carburants, gaz, électricité, eau, assainissement), les frais de télécommunications et d'affranchissement, les frais d'entretien du patrimoine (mobiliers, matériels, bâtiments), les contrats de maintenance, l'assurance des biens, les acquisitions de petits matériels d'incendie, administratif et de fournitures diverses.

Cette masse est décomposée en plusieurs postes :

- Les divers postes de dépenses générales, hors fluides énergétiques, sont de l'ordre de 4.142 k€, soit une prévision stable par rapport au BP 2021, mais en hausse de près de 12,5 % par rapport à l'exécution 2021.
- Le poste des fluides énergétiques est de 1.446 k€, soit une hausse de 3 % par rapport au BP 2021 et stable par rapport au CA 2021. Les diverses augmentations de prix liées à l'évolution du coût des matières premières n'étant pas encore toutes connues à ce jour, ce poste de dépenses est susceptible de faire l'objet d'une réévaluation en cours d'année, dans le cadre d'une décision modificative.

Globalement, les prévisions budgétaires de charges à caractère général 2022, par rapport au BP 2021, augmentent de 0,7 %. Elles passent de 5.550 k€ au BP 2021, à 5.588 k€ au BP 2022, soit une augmentation de 38 k€, hausses liées à l'énergie non prises en compte.



#### 2.2 - Les charges de personnel (chapitre 012)

L'exercice 2022 s'inscrira dans la continuité des évolutions structurelles importantes en cours pour le SDIS 71 liées à la mise en œuvre du projet d'établissement. C'est dans cette dynamique que le budget 2022 est élaboré, tout en respectant le cadre fixé par la convention de partenariat avec le Département pour les années 2020 à 2022, avec un objectif constant de maîtrise des dépenses salariales. D'une manière globale, la politique de l'établissement veillera en permanence à optimiser la gestion des ressources de manière à répondre au juste besoin opérationnel et fonctionnel.

#### 2.2.1 Les grandes orientations de la politique salariale

La prise en compte des facteurs externes qui s'imposent au service d'une part, et des mesures internes résultant de la politique du SDIS 71 d'autre part, permet de définir les grandes orientations de la politique salariale pour 2022.

#### a) Les mesures nationales et leur impact sur l'évolution de la masse salariale

#### • Mesures d'origine législative ou réglementaire

Impacts de la loi MATRAS sur la protection sociale des volontaires : la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021, dite loi MATRAS, visant à consolider le modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers prévoit un élargissement de la prise en charge de la protection sociale des volontaires issus du secteur public par les SDIS. Ces derniers devraient notamment devoir rembourser "aux communes de moins de 10 000 habitants la rémunération, charges comprises", ainsi que les frais de soins engagés au profit de leurs sapeurs-pompiers volontaires, agents publics, blessés ou ayant contracté une maladie en service. Cette couverture statutaire devra donc être souscrite par le SDIS au profit de ces communes, dans le cadre de ses contrats d'assurance. Cette mesure représente une augmentation de charge d'environ 60 k€ (hors coût des hausses tarifaires sur les contrats d'assurances liées à la forte hausse tarifaire imposée par les assureurs).

<u>Revalorisation des indemnités horaires des SPV</u>: le montant des crédits prévus pour l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires fluctue en fonction de l'activité opérationnelle, le service devant s'adapter aux évolutions annuelles du nombre d'interventions. La crise sanitaire actuelle rend particulièrement incertaines les prévisions dans ce domaine.

Pour 2022, la hausse des crédits alloués à cette indemnisation prend en compte l'augmentation du taux de l'indemnité horaire des SPV (+ 1.4 % sur 12 mois) : 61 k€.

<u>Avantages retraites des SPV</u>: outre l'impact de la réévaluation annuelle du taux de l'indemnité horaire des sapeurs-pompiers volontaires, la prise en compte de nouveaux allocataires éligibles aux différents dispositifs de prestations de fin de service, ainsi que des régularisations de droits effectuées au titre d'années antérieures devraient générer une augmentation de charges.

De plus, en vue d'encourager la poursuite du volontariat pour les personnes exerçant par ailleurs une activité professionnelle en parallèle, la loi MATRAS modifie les conditions d'attribution de la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPFR) due aux sapeurs-pompiers volontaires qui ont effectué un temps de service donné. Ainsi, la loi entérine l'extension du versement de la NPFR par abaissement des seuils d'éligibilité au dispositif. Les conditions de durée de services sont réduites à 15 ans de service et non plus 20 ans, et à 10 ans en cas de blessure en service, au lieu de 15 ans auparavant.

L'impact de l'ensemble de ces différentes mesures liées aux avantages retraite des SPV est estimé à environ 132 k€.

#### • Effets mécaniques impactant la masse salariale

<u>Glissement-Vieillesse-Technicité (GVT)</u>: l'effet GVT correspond aux incidences budgétaires inhérentes aux avancements de grades et d'échelons des personnels au titre de leur déroulement de carrière (en année courante 2022). Son impact est estimé à environ 215 k€, soit un GVT d'environ 0,7 %.

<u>Effet noria</u>: le turn-over résultant du remplacement des agents ayant quitté l'établissement par des personnels plus jeunes induit, par ailleurs, une diminution de la masse salariale (en effet de report et en année courante 2022), à raison d'environ 150 k€.

#### b) Les actions 2022 et l'impact des interventions du SDIS

Le SDIS 71 engage des démarches visant à faire évoluer et dimensionner sa ressource humaine, sur les plans quantitatif et qualitatif, de manière à répondre au juste besoin opérationnel et fonctionnel, tout en tenant compte les contraintes budgétaires.

#### Adapter les effectifs du SDIS au juste besoin opérationnel et fonctionnel

Relative stabilisation des effectifs et effet année pleine des recrutements décidés en 2020 et 2021 : Dans le cadre fixé par le projet d'établissement et en cohérence avec le développement d'une politique d'accompagnement logistique qui constitue un des cinq axes stratégiques du projet d'établissement, 3 postes supplémentaires seront déployés en 2022, dont une création de poste sur laquelle le Conseil d'administration a déjà délibéré lors du Conseil d'administration du 8 novembre dernier. Les 2 autres emplois concernent une seconde création et un dégel de poste.

Sur les 11 postes créés en 2021, seul l'emploi de chargé de communication restait vacant en fin d'année ; il est désormais pourvu depuis le 14 février 2022.

La masse salariale 2022 intégrera, par conséquent, le déploiement des trois nouveaux emplois en cours d'exercice, ainsi que les effets en année pleine des recrutements effectuées au cours de l'année 2021 qui constituent un facteur majeur d'évolution, pour un impact global annuel de 532 k€.

#### • Développer l'attractivité du service

<u>Mesures sociales en faveur des agents</u>: la participation du service au financement de la protection sociale complémentaire des agents a été mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le coût de cette participation pour le SDIS 71 avait été estimé à 120 k€. Au vu des effectifs d'agents bénéficiaires du dispositif, un réajustement cette dépense peut être envisagé pour 2022, à hauteur de 100 k€.

#### • Les impacts liés à la mise en œuvre du projet d'établissement

Impacts de la nouvelle organisation sur le régime indemnitaire (nouveau référentiel des emplois au <u>SDIS</u>): la mise en œuvre du projet d'établissement s'est traduite par une profonde réorganisation territoriale et fonctionnelle des services à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Cette réorganisation s'est matérialisée par une nouvelle répartition des missions et responsabilités exercées. Un nouveau référentiel grades-emplois a ainsi été établi, en cohérence avec les principes organisationnels de l'établissement. Cette nouvelle hiérarchie des différents niveaux de management et de responsabilité se traduit par une augmentation de la masse salariale liée à des réajustements de régime indemnitaire, pour un impact annuel de 48 k€.

Mise en place de l'astreinte pour les fonctions opérationnelles de la filière technique : dans le cadre de la mise en œuvre d'une logistique départementale au service des unités opérationnelles et afin de renforcer la continuité du service en matière de distribution des secours, un dispositif d'astreinte sera déployé en 2022 dans le domaine technique (maintenance des matériels opérationnels) et celui des systèmes d'information et de communication. L'impact de cette mesure, en 2022, est estimé à environ 20 k€. Par ailleurs, l'année 2021 a connu une hausse des sollicitations pour intervention des agents sous régime d'astreinte. Cette évolution conduit le service à réévaluer les crédits consacrés à ces indemnités pour 2022 à raison de 25 k€.

# • La mise en œuvre d'une politique ambitieuse en matière d'accompagnement et de développement du volontariat et de l'engagement des personnels volontaires

Outre la réévaluation annuelle du taux de l'indemnité horaire des sapeurs-pompiers volontaires (SPV), plusieurs modifications du périmètre d'indemnisation seront effectives en 2022 et généreront un effet sur la masse salariale.

<u>Indemnisation horaires des sapeurs-pompiers volontaires</u>: pour 2022, des adaptations du périmètre d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires liées à la mise en œuvre du projet d'établissement produiront leurs effets en année pleine. Le dispositif est notamment issu d'actions de revalorisation d'indemnisation validées par délibération n° 2021-49 du 6 décembre 2021 (indemnités de responsabilité des cadres SPV et des membres du SSSM).

Par ailleurs, il devrait être complété par des évolutions des pratiques liées à la mise en conformité réglementaire de l'indemnisation des agents en période probatoire.

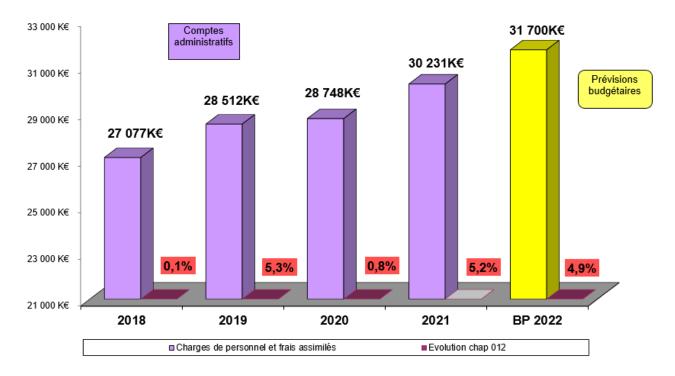
Ces mesures, ainsi que les effets de la réévaluation annuelle du taux de l'indemnité horaire des sapeurs-pompiers volontaires pourraient avoir un impact de l'ordre de 190 k€ sur 2022.

#### 2.2.2 <u>Évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel</u>

Compte tenu de ce qui précède, le chapitre des dépenses de personnel passerait de 30.500 k€ au BP 2021 à 31.700 k€ au BP 2022, soit une augmentation de l'ordre de 1.200 k€ ou près de 3,9 %.

Dans ce cadre, les crédits consacrés aux rémunérations des agents permanents seraient de 25 683 k€ et ceux consacrés au volontariat serait de 6 017 k€.

#### **CHARGES DE PERSONNELS & FRAIS ASSIMILES**



#### 2.3 - Les autres dépenses de gestion courante (chapitre 65)

Elles regroupent notamment les subventions versées aux diverses associations, qui font l'objet d'un rapport de présentation exposé préalablement lors de cette séance et d'une délibération spécifique.

Associations	CA 2021	BP 2022
Union départementale des sapeurs-pompiers 71	31 000 €	31 000 €
Union départementale des sapeurs-pompiers 71- sections JSP	25 488 €	30 955 € *
Union départementale des sapeurs-pompiers 71 - subvention exceptionnelle	3 000€	/
Œuvre des pupilles des orphelins des sapeurs-pompiers	2 900 €	2 900 €
Amicale des personnels de la DDSIS	19 185€	20 145 €
TOTAL	81 573 €	85 000 €

<sup>\*</sup> Il est à préciser que le montant de la subvention versée à l'UDSP 71 pour les sections JSP ne sera connu qu'en cours d'année, étant fonction du nombre de JSP. Le montant inscrit est donc un montant maximum pouvant être engagé.

Sur ce chapitre budgétaire, se retrouvent également la participation obligatoire du SDIS 71 à l'entretien du réseau national de transmission ANTARES (depuis 2012) provisionnée pour 116 k€, l'adhésion à Territoires Numériques BFC pour 25 k€ et d'autres dépenses informatiques pour 42 k€.

Figurent également les prévisions de remboursements de frais d'interventions réalisées par des SDIS limitrophes sur le territoire départemental pour 30 k€, une prévision de 3 k€ pour les créances admises en non-valeur et créances éteintes, les indemnités des élus pour 35 k€ ainsi que les cotisations sociales correspondantes et les remboursements de leurs frais de déplacement pour 10 k€.

L'ensemble des dépenses de gestion courante s'élève ainsi à 345,7 k€, contre 315 k€ au BP 2021.

#### 2.4 - Les autres dépenses réelles

#### 2.4.1 Les charges financières (chapitre 66)

Elles correspondent au paiement des intérêts des emprunts contractés par le SDIS 71. Figurent notamment ici :

- les intérêts des emprunts consacrés aux plans Immo 1 & 2, pris en charge par le Département, pour 35.729 €,
- les intérêts des emprunts, à la charge du SDIS 71 et quelques frais financiers pour 33 k€.

L'ensemble de ces charges financières passe de 400 k€ au BP 2021 à 386 k€ au BP 2022, soit une diminution de 3,5 %.

#### 2.4.2 <u>Les charges exceptionnelles (chapitre 67)</u>

Elles comprennent des éventuels intérêts moratoires, des pénalités sur marchés publics et des annulations de titres sur exercices antérieurs. Elles sont **réduites de 7 k€ au BP 2021 à 4 k€ au BP 2022.** 

#### 2.4.3 Les dotations aux provisions (chapitre 68)

Les dotations aux provisions, constituées pour faire face à d'éventuelles dépréciations de créances, sont inscrites à hauteur de 15 k€, contre 30 k€ au BP 2021. Elles visent à acter comptablement le fait que des titres ont été émis, mais que les recettes correspondantes n'ont pas encore été recouvrées.

#### 2.4.4 Les dépenses imprévues (chapitre 022)

Elles passent de 2.164 k€ au BP 2021 à 2.030 k€ au BP 2022. Elles proviennent des excédents générés en 2021 au niveau des chapitres 011 (432 k€) et 012 (268 k€), des recettes plus conséquentes que prévues (notamment 182 k€ au chapitre 70 et 173 k€ au chapitre 77), des dépenses imprévues qui ne s'exécutent pas et de l'excédent de fonctionnement reporté.

Ces dépenses imprévues représentent **4,5 % du montant des dépenses réelles** de la section de fonctionnement de 2022, soit dans les limites du taux maximum prévu par le CGCT qui est de 7,5 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement passent de 38.966 k€ au BP 2021 à 40.068 k€ au BP 2022, soit une hausse de 1.103 k€ ou 2,8 %, tandis que les recettes réelles de cette même section passent de 38.979 k€ à 39.724 k€ au BP 2022, soit une hausse de 745 k€ ou 1,9 %.

L'épargne brute réellement dégagée, calculée sur la base du compte administratif 2021 (hors dépenses imprévues) est de 3.298 k€ et l'épargne nette de 2.645 k€.

#### II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre, reports de 2.330 k€ inclus, à 12.960 k€.

Afin de mieux mesurer l'action du SDIS 71, et donc les inscriptions nouvelles pour 2022 par rapport à 2021, les différents chiffres annoncés ci-dessous ne sont pas cumulés avec les reports.

#### 1. - Les ressources d'investissement

Les ressources de la section d'investissement sont de deux sortes : les recettes financières et les recettes d'équipement. Ces dernières sont la variable d'ajustement de cette section pour atteindre l'équilibre.

#### 1.1 - Les recettes financières

#### 1.1.1 Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Il correspond à la restitution d'une partie de la TVA versée par le SDIS 71 au titre des dépenses d'équipement.

Pour 2022, l'assiette de restitution correspond aux dépenses réalisées en 2020, auxquelles est appliqué un taux de 16,404 %, soit un montant total de 780 k€ contre 750 k€ au BP 2021.

#### 1.1.2 La subvention en annuité du Département

Elle est de 599 k€ et correspond au financement, par le Département, du remboursement de la part en capital des emprunts souscrits par le SDIS 71, pour les équipements structurants (Immo 1 & 2).

Après la prise en compte de ces deux éléments, les recettes financières externes passeraient de 1.352 k€ au BP 2021 à 1.379 k€ au BP 2022.

#### 1.2 - Les recettes d'équipement

En provenance du Département, une subvention de continuité de service en investissement est prévue à hauteur de 700 k€ pour l'année 2022, comme en 2021. Une autre subvention de 1.200,5 k€ est prévue, constituée de la part de 700,5 k€ prévue en 2021 et de celle de 500 k€ prévue en 2022 dans la convention n° 5, pour le plan Immo 3 et la construction de la Clayette.

Comme les années précédentes, le SDIS 71 n'aura donc pas besoin de recourir à l'emprunt en 2022, grâce à la politique volontariste du Département.

#### 1.3 - Le solde de l'exercice antérieur

L'excédent de l'exercice 2021, pour cette section d'investissement, correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses effectivement réalisées durant l'année, **est de + 3.682 k€.** 

Les crédits reportés s'élèvent à 2.330 k€. Budgétisés sur l'exercice 2021, ils seront en réalité exécutés sur l'exercice 2022. Après neutralisation des reports, l'excédent net est de 1.352 k€.

#### 2. - Les charges d'investissement

#### 2.1 - Les dépenses financières

Le capital à rembourser passe de 654 k€ au BP 2021 à 673 k€ au BP 2022, dont 599 k€ correspondent au remboursement du capital des emprunts réalisés pour les dossiers immobiliers stratégiques Immo 1 & 2.

Le poste des dépenses imprévues est provisionné à hauteur de 141 k€, contre 71 k€ au BP 2021.

Les dépenses financières globales passent de 725 k€ au BP 2021 à 827 k€ au BP 2022.

#### 2.2 - Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement inscrites au budget primitif de l'exercice 2022 peuvent être scindées en deux catégories. Rappelons que les différentes sommes évoquées ci-dessous ne tiennent pas compte des reports de crédits.

#### 2.2.1 Les dossiers individualisés en autorisations de programme (AP/CP)

#### • Les acquisitions de véhicules (plan Véhicules 4)

Le quatrième plan d'acquisition de véhicules est matérialisé budgétairement par une autorisation de programme n° 2021-01. Il a été lancé par délibération n° 2020-18, pour un montant total de 5.700 K€ répartis entre les années 2021 et 2023, et modifié dans ces crédits de paiement par les délibérations n° 2021-13, n° 2021-40 et une délibération présentée lors de cette même séance du Conseil d'administration.

Le financement des crédits de paiement de ce programme est notamment assuré par la participation "continuité de service en investissement" versée par le Département.

L'exécution de ce plan d'équipement se résume ainsi :

2021	2022	2023	TOTAL
1.022 K€	2.774 K€	1.904K€	5.700 K€

#### Plan immobilier structurant n° 3 (plan Immo 3)

Le plan Immo 3 est matérialisé budgétairement par une autorisation de programme n° 2018-01 actée par délibération n° 2017-52 et ajustée par délibérations n° 2018-30, n° 2019-43, n° 2020- 41, n° 2021-39 qui ramènent son montant global à hauteur de 4.297 k€ et n° 2022-10 qui l'ajuste à hauteur de 3.417 k€.

L'exécution de ce plan est soutenue par la participation financière du Département, sans laquelle il ne pourrait être réalisé en totalité, et qui s'élève pour l'ensemble de ce plan à 3.140 k€. L'exécution des dépenses de travaux d'Immo 3 se décompose comme suit :

2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
46 k€	858 k€	727 k€	1.259 k€	527k€	3.417 k€

#### Construction du CIS La Clayette

Il s'agit d'une opération immobilière initialement prévue dans le plan immobilier n° 3, dont le programme a évolué, afin d'intégrer les axes du projet d'établissement. Le montant de cette nouvelle opération s'élève désormais à 1.500 k€.

2022	2023	2024	TOTAL
401 k€	1.092 k€	7 k€	1.500 k€

# 2.2.2 <u>Les autres dépenses équipements priorisées dans le cadre des pré-requis nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions</u> du SDIS 71 2021-2026

Les crédits hors reports concernant l'habillement et le matériel d'incendie et des secours sont les suivants :

Catégorie des besoins	BP 2021	Convention n° 5 2022	BP 2022
HABILLEMENT	620 000	520 000	520 000
Habillement	620 000	520 000	520 000
CONTINUITE PMI EPI	439 320	415 000	643 901
ARI (Appareils respiratoires individuels)	100 000	110 000	185 010
PMI (matériels incendie : tuyaux, raccords, lots ops,)	234 650	205 000	351 149
Santé	104 670	100 000	107 742

Les crédits hors reports concernant les dépenses qui garantissent la continuité du service, comme les acquisitions de matériels de transmission, d'informatique opérationnelle et fonctionnelle, des travaux de bâtiments non retenus dans le plan immobilier structurant, les mobiliers administratifs, les mobiliers pour les locaux de vie opérationnelle... sont les suivants :

Catégorie des besoins	BP 2021	Convention n° 5 2022	BP 2022
CONTINUITE AUTRES EQUIPEMENTS	1 163 428	1 669 800	3 035 854
Immobilier - Gros travaux	358 000	358 000	834 410
Mobilier Administratif	22 990	23 000	34 715
Mat. divers - Armoires vestiaires	5 135	7 000	16 560
Mat. divers - Rangement et entretien	13 495	14 000	7 170
Mat. divers - Pédagogies	15 947	14 000	165 619
Mat. divers - Communication	1 000	8 000	5 000
Mat. divers - Chambres de garde	6 250	8 000	9 945
Mat. divers - Lieux de vie	4 680	6 000	4 230
Mat. divers - Sports	12 151	11 500	11 605
Matériel cassé dans l'année	8 000	8 000	8 000
Grosses réparations mécaniques	60 000	60 000	60 000
Matériels spécifiques - Ateliers	10 000	10 000	10 400
Informatique et communications	117 440	373 200	557 700
Usages numériques (dont logiciels, audiovisuel, démat)	506 340	244 000	1 266 500
Affaires juridiques	2 000	6 000	4 000
Commande publique - publicité	10 000	10 000	10 000
Finances	10 000	10 000	30 000
Réserve d'investissement pour 2022		499 100	1

• Vue d'ensemble des dépenses d'équipement (hors reports de crédits 2021) :



### III. <u>L'ÉQUILIBRE DU BUDGET</u>

Comme le précisent les règles de la comptabilité publique, le budget doit être équilibré par section et, de manière globale, toutes sections confondues. Les mouvements réels et d'ordre doivent être également équilibrés, tant en dépenses qu'en recettes.

#### 1. - Les mouvements d'ordre

La principale caractéristique de ces mouvements d'ordre est qu'ils se traduisent seulement par des écritures comptables pour lesquelles il n'y a pas de décaissement. Ils découlent de l'application des règles comptables et, plus particulièrement, de la norme M 61 applicable aux SDIS.

Les amortissements correspondent à la mesure de la dépréciation comptable des biens. Pour 2022, ils sont de 5.350 k€. Ils sont en diminution par rapport à l'année précédente, en raison notamment de la fin d'amortissement d'une partie des dépenses liées au passage à ANTARES.

Cependant, les SDIS ont la particularité de pouvoir neutraliser comptablement les amortissements des biens immobiliers, ce qui représente une moindre dépense de 1.753 k€ pour la section de fonctionnement. De plus, les subventions d'équipement, comme les subventions d'équipement directes du Département, concourent à la diminution du poids des investissements pour lesquels elles ont été attribuées. Ainsi, la quote-part de ces subventions d'équipement est reprise annuellement en recettes de fonctionnement (656 k€ pour 2022).

Amort. NET	3 086 K€	2 941 K€		
Quote-part des subventons ransférées et autres écritures			607 K€	656 K€
Amortissements	5 428 K€	5 350 K€	1 735 K€	1 753 K€
Total Dépenses & Recettes d'ordre	5 428 K€	5 350 K€	2 342 K€	2 409 K€
ORDRE	CA 2021	BP 2022	CA 2021	BP 2022
Mouvements	DEPENSES FOR	NCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT	

L'autofinancement net dégagé est ainsi de 2.941 k€ au BP 2022, contre 3.086 k€ au compte administratif 2021.

Des opérations d'ordre patrimoniales à l'intérieur de la section d'investissement (chapitre 041), correspondant à des écritures comptables ne générant ni encaissement, ni décaissement de la part du comptable, sont également inscrites pour un montant de 648 k€, contre 1.116 k€ au BP 2021. Il s'agit des résorptions d'avances concernant les achats de véhicules à l'UGAP et des avances éventuelles sur marchés de travaux immobiliers.

#### 2. - Les grandes masses

La proposition de budget primitif 2022 reprend l'ensemble des éléments exposés, y compris les composantes de la stratégie financière développée ci-dessus.

- <u>La section de fonctionnement</u> passe de 44.218 k€ au BP 2021 à 45.418 k€ au BP 2022.
- La section d'investissement passe de 12.797 k€ au BP 2021 (reports inclus) à 12.960 k€ au BP 2022. Hors reports, le montant de la section d'investissement 2022 (crédits nouveaux) est de 10.630 k€ contre 10.689 k€ en 2021. Les investissements réels réalisés par le SDIS 71, hors reports et écritures d'ordre, passent de 6.647 k€ au BP 2021 à 6.747 k€ au BP 2022.

### **DÉCISION**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuvent les termes du budget primitif 2022,
- autorisent Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents constituant le budget primitif 2022.

Et ont signé au registre les membres présents Pour extrait conforme

Certifié exécutoire pour avoir été

- reçu en Préfecture le \_ 8 MARS 2022

- publié le

Le Président.

- 8 MARS 2022

Pour le Président et/par délégation, la directrice administrative et financière.

Mélanie GACHÉ

André ACCARY

Le Président du Conseil d'administration

# **BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2022**

Annexe 1

FONCTIONNEMENT DEPENSES DE L'EXERCICE	BP 2021	DM 2021	Prévisions 2022 Convention 5	BP 2022	Evolution BP/BPn-1
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général	5 550 000,00	5 550 000,00	5 588 000,00	5 588 000,00	0,68%
011 Charges à caractère général - Continuité du Service	4 148 180,00	4 148 180,00	4 093 000,00	4 142 050,00	-0,15%
011 Charges à caractère général - Fluides énérgétiques	1 401 820,00	1 401 820,00	1 495 000,00	1 445 950,00	3,15%
012 Charges de personnel et frais assimillés	30 500 000,00	30 500 000,00	31 438 000,00	31 700 000,00	3,93%
012 Charges de personnel et frais assimillés - Permanents & Titulaires	24 790 000,00	24 790 000,00	25 501 000,00	25 662 000,00	3,52%
012 Charges de personnel et frais assimillés - Volontariat	5 710 000,00	5 710 000,00	5 937 000,00	6 038 000,00	5,74%
64141 à 64148 dont Indemnisation SPV	4 409 000,00	4 409 000,00	4 473 000,00	4 605 000,00	4,45%
6461 6462dont Vétérance et fidelité	1 209 000,00	1 209 000,00	1 257 000,00	1 224 000,00	1,24%
64581 Contribution PFR	92 000,00	92 000,00	207 000,00	209 000,00	127,17%
65 Autres charges de gestion courante	315 000,00	315 000,00	315 000,00	345 700,00	9,75%
Total dépenses de gestion des services	36 365 000,00	36 365 000,00	37 341 000,00	37 633 700,00	3,49%
66 Charges financières	400 000,00	400 000,00	380 600,00	386 000,00	-3,50%
67 Charges exceptionnelles	7 000,00	7 000,00	10 000,00	4 000,00	-42,86%
68 Dotations aux provisions	30 000,00	30 000,00	20 000,00	15 000,00	-50,00%
022 Dépenses imprévues	2 163 558,00	2 163 558,00	354 400,00	2 029 600,00	-6,19%
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	38 965 558,00	38 965 558,00	38 106 000,00	40 068 300,00	2,83%
042 Opérations ordre entre sections	5 252 442,00	5 407 442,00	4 900 000,00	5 350 000,00	1,86%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	5 252 442,00	5 407 442,00	4 900 000,00	5 350 000,00	1,86%
002 Résultat de fonctionnement reporté n-1					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	44 218 000,00	44 373 000,00	43 006 000,00	45 418 300,00	2,71%

FONCTIONNEMENT RECETTES DE L'EXERCICE	BP 2021	DM 2021	Prévisions 2022 Convention 5	BP 2022	Evolution BP/BPn-1
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
70 Produits des services, du domaine, et ventes diverses	570 000,00	570 000,00	605 000,00	634 000,00	11,23%
74 Participations, dont :	38 180 549,00	38 180 549,00	38 980 000,00	38 858 039,00	1,77%
744 FCTVA	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00%
74731 Participation Département - Continuité de Service	17 125 000,00	17 125 000,00	17 525 000,00	17 525 000,00	2,34%
74732 Participation Département - Intérêts Plans Immo I et II	367 000,00	367 000,00	357 000,00	357 000,00	-2,72%
7474 Contributions Communes	9 008 520,00	9 008 520,00	12 282 000,00	8 559 171,00	-4,99%
7475 Contributions Groupements de collectivités	11 455 029,00	11 455 029,00	8 591 000,00	12 190 868,00	6,42%
74 Participations diverses	185 000,00	185 000,00	185 000,00	186 000,00	0,54%
75 Autres produits de gestion courante	3 275,00	3 275,00	5 000,00	1 575,00	-51,91%
013 Atténuation de charges	94 500,00	94 500,00	190 000,00	91 000,00	-3,70%
Total recettes de gestion des services	38 848 324,00	38 848 324,00	39 780 000,00	39 584 614,00	1,90%
77 Produits exceptionnels	111 089,75	111 089,75	130 789,22	119 696,45	7,75%
78 Reprises sur provisions	20 000,00	20 000,00		20 000,00	0,00%
TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	38 979 413,75	38 979 413,75	39 910 789,22	39 724 310,45	1,91%
042 Opérations ordre entre sections	2 201 671,00	2 356 671,00	2 230 000,00	2 408 960,00	9,42%
TOTAL RECEITES D'ORDRE	2 201 671,00	2 356 671,00	2 230 000,00	2 408 960,00	9,42%
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	41 181 084,75	41 336 084,75	42 140 789,22	42 133 270,45	2,31%
002 Résultat de fonctionnement reporté n-1	3 036 915,25	3 036 915,25	865 210,78	3 285 029,55	8,17%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	44 218 000,00	44 373 000,00	43 006 000,00	45 418 300,00	2,71%

## Annexe 3

INVESTISSEMENT DEPENSES DE L'EXERCICE	BP 2021	DM 2021	Prévisions 2022 Convention 5	BP 2022 hors reports	BP 2022	Evolution BP/BPn-1
Dépenses d'équipement (c/20,21,23) de l'ANNEE N	8 754 319,25	6 860 738,25	4 504 800,00	6 746 799,00	9 076 315,32	3,68%
Dep. Équipement individualisé en AP	5 765 966,27	3 872 385,27	1 900 000,00	2 547 044,00	4 012 388,52	-30,41%
Dossier stratégique & STRUCTURANT - IMMOBILIER 3 2018- 2022	3 467 974,41	1 767 393,41		52 581,00	525 844,67	-84,84%
La Clayette				401 463,00	401 463,00	
Dossier stratégique - VEHICULES 3 2017-2020	397 991,86	397 991,86			310 972,50	-21,86%
Dossier stratégique - VEHICULES 4 2021-2023	1 900 000,00	1 707 000,00	1 900 000,00	2 093 000,00	2 774 108,35	46,01%
Dep. Équipement hors AP	2 988 352,98	2 988 352,98	2 604 800,00	4 199 755,00	5 063 926,80	69,46%
Dossier stratégique - DEMATERIALISATION	262 620,48	262 620,48	2 000,00			
Continuité du service - HABILLEMENT	793 739,70	793 739,70	520 000,00	520 000,00	713 783,17	-10,07%
Continuité du service - ARI, PMI-équipes spé-EPI, Santé	534 112,68	534 112,68	415 000,00	643 901,00	668 001,38	25,07%
Continuité du service - Autres équipements	1 397 880,12	1 397 880,12	1 667 800,00	3 035 854,00	3 682 142,25	121,75%
204 Subventions d'équipements versées			0,00	0,00	0,00	
Dépenses financières (c/10,13,16,26,27) de l'ANNEE N	725 038,75	1 115 119,75	952 200,00	826 724,68	826 724,68	14,02%
16 Total Capital dette à rembourser hors refinancement	654 000,00	654 000,00	673 200,00	672 800,00	672 800,00	2,87%
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé				13 268,82	13 268,82	
020 Dépenses imprévues	71 038,75	461 119,75	279 000,00	140 655,86	140 655,86	98,00%
TOTAL DES DEPENSES REELLES	9 479 358,00	7 975 858,00	5 457 000,00	7 573 523,68	9 903 040,00	4,47%
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION						
041 - Opérations patrimoniales	1 115 971,00	1 115 971,00	0,00	648 000,00	648 000,00	
OPERATION D'ORDRE DE SECTION A SECTION						
040 Opérations ordre entre sections	2 201 671,00	2 356 671,00	2 230 000,00	2 408 960,00	2 408 960,00	9,42%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION	3 317 642,00	3 472 642,00	2 230 000,00	3 056 960,00	3 056 960,00	-7,86%
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	12 797 000,00	11 448 500,00	7 687 000,00	10 630 483,68	12 960 000,00	1,27%
001 Solde d'exécution investissement reporté			0			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (sauf cessions actif)	12 797 000,00	11 448 500,00	7 687 000,00	10 630 483,68	12 960 000,00	1,27%

## Annexe 4

INVESTISSEMENT RECETTES DE L'EXERCICE	BP 2021	DM 2021	Prévisions 2022 Convention 5	BP 2022	Evolution BP/BPn-1
Recettes d'équipement	1 400 500,00	700 000,00	1 200 000,00	1 900 500,00	171,50%
Régularisations reports					
Subvention Département - Plan Immo	700 500,00	0,00	500 000,00	1 200 500,00	71,38%
Subvention Département - Continuité de service	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	0,00%
Recettes financières	1 351 658,37	1 351 658,37	1 572 721,17	1 379 114,66	2,03%
FCTVA	750 000,00	750 000,00	942 810,00	779 814,66	3,98%
Sobvention Département- Capital Plans Immo I et II	582 000,00	582 000,00	599 200,00	599 300,00	2,97%
024 Produits de cessions des immobilisations	19 658,37	19 658,37	30 711,17	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES	2 752 158,37	2 051 658,37	2 772 721,17	3 279 614,66	19,17%
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION					
041 - Opérations patrimoniales	1 115 971,00	1 115 971,00	0,00	648 000,00	-41,93%
OPERATION D'ORDRE DE SECTION A SECTION					
040 Opérations ordre entre sections	5 252 442,00	5 407 442,00	4 900 000,00	5 350 000,00	1,86%
021 Virement complémentaire	0,00	0,00	0,00		
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	6 368 413,00	6 523 413,00	4 900 000,00	5 998 000,00	-5,82%
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	9 120 571,37	8 575 071,37	7 672 721,17	9 277 614,66	1,72%
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT hors 001	9 220 571,37	8 675 071,37	7 672 721,17	9 277 614,66	0,62%
001 Solde d'exécution investissement reporté	3 576 428,63	3 576 428,63	14 278,83	3 682 385,34	2,96%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 797 000,00	12 251 500,00	7 687 000,00	12 960 000,00	1,27%

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

#### SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS SDIS DE SAONE ET LOIRE

Numéro SIRET: 28710001000019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE SAONE ET LOIRE

M. 61

### **Budget primitif**

BUDGET : SDIS DE SAONE ET LOIRE (1) Agrégé au budget principal de (2)

#### **ANNEE 2022**

<sup>(1)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

#### Sommaire

I - Informations générales A - Modalités de vote du budget 3 B - Exécution du budget de l'exercice précédent 4 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble du budget 6 A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement 7 A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 14 B - Section d'investissement - Vue d'ensemble 15 B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement 16 B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement 17 B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme 18 B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme 2.1 B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser 22 B3 - Section d'investissement - Dépenses financières 23 B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement 24 B5 - Section d'investissement - Recettes financières 25 B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers 26 B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections 2.7 B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales 28 B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses 29 B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes 30 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 31 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 32 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 36 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 37 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 38 A2 - Méthodes utilisées 40 A3 - Etat des provisions 44 A4 - Etat des charges transférées Sans Objet A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 45 B2 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B3 - Etat des contrats de PPP Sans Objet B4 - Etat des engagements donnés Sans Objet B5 - Etat des engagements reçus Sans Objet B6 - Situation des autorisations de programme B7 - Situation des autorisations d'engagement Sans Objet C - Autres éléments d'information C1 - Etat du personnel 47 C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier Sans Objet C3.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe Sans Objet D - Arrêté et signatures D - Arrêté et signatures 50

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Α

- I Le conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (4) de l'exercice précédent.
- III En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.
- IV Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 (5).

<sup>(1)</sup> A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

<sup>(2)</sup> Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

<sup>(3)</sup> Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

<sup>(4)</sup> Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

<sup>(5)</sup> A compléter par un seul des trois choix suivants :

<sup>-</sup> sans reprise des résultats de l'exercice N-1,

<sup>-</sup> avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,

<sup>-</sup> avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	В

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Dépenses Recettes Solde d'exécution ou Résultat ou s résultat reporté (3)				
TOTAL DU BUDGET	48 933 686,19	49 287 757,20	6 613 343,88	6 967 414,89		
Investissement	7 462 894,13	7 568 850,84	(1) 3 576 428,63	3 682 385,34		
Fonctionnement	41 470 792,06	41 718 906,36	(2) 3 036 915,25	3 285 029,55		

<sup>(1)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

#### **RESTES A REALISER - DEPENSES**

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(I) 2 329 516,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
201801	Programme d'équipement n° 201801	473 263,67
202101	Programme d'équipement n° 202101	681 108,35
20	Immobilisations incorporelles	271 096,17
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	904 048,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT-TOTAL	(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

<sup>(4)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

<sup>(2)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.



		RESTES A REALISER				RESULTAT CUMULE
		Dépenses	Red	cettes	Solde (B)	= (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
TOTAL DU BUDGET	1+11	2 329 516,32	III + IV	0,00	-2 329 516,32	4 637 898,57
Investissement	I	2 329 516,32	III	0,00	-2 329 516,32	1 352 869,02
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	0,00	3 285 029,55

#### RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT-TOTAL	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

<sup>(4)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.



	-		
		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	10 630 483,68	9 277 614,66
	+	+	+
R E P	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	2 329 516,32	0,00
O R	001 Solde d'exécution de la section d'investissement	(si solde négatif)	(si solde positif)
T	reporté (2)	0,00	3 682 385,34
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	12 960 000,00	12 960 000,00
		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	45 418 300,00	42 133 270,45
	+	+	+
R E P	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
O R		(si déficit)	(si excédent)
T S	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	3 285 029,55
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	45 418 300,00	45 418 300,00
F			
	TOTAL DU BUDGET (5)	58 378 300,00	58 378 300,00

#### TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	IOIALDE	O OI ENATION	O KLLLLO L	D ONDINE DO	DODOL!	
	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	7 573 523,68	3 056 960,00	10 630 483,68	3 279 614,66	5 998 000,00	9 277 614,66
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	40 068 300,00	5 350 000,00	45 418 300,00	39 724 310,45	2 408 960,00	42 133 270,45
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	47 641 823,68	8 406 960,00	56 048 783,68	43 003 925,11	8 406 960,00	51 410 885,11

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

<sup>(4)</sup> Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

<sup>(5)</sup> Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

#### **OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	5 588 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 700 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	345 700,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		634 000,00
74	Contributions et participations		38 858 039,00
75	Autres produits de gestion courante		1 575,00
013	Atténuations de charges		91 000,00
Total gest	ion des services	37 633 700,00	39 584 614,00
66	Charges financières	386 000,00	
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	
68	Dotations amortissements et provisions	15 000,00	
022	Dépenses imprévues	2 029 600,00	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		119 696,45
78	Reprises amortissements et provisions		20 000,00
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	I 40 068 300,00	II 39 724 310,45

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :	-343 989,55
(Recettes réelles – Dépenses réelles)	

#### **OPERATIONS D'ORDRE (1)**

	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	III	5 350 000,00	IV	2 408 960,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections		5 350 000,00		2 408 960,00

AUTOFINANCEMENT DECACE D (040 - 000) D 040 -	2 941 040,00
AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :	2 941 040.00

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	٧	0,00	VI	3 285 029,55

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	45 418 300,00	II+IV+VI	45 418 300,00

 $<sup>(1) \</sup> DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DF \ 042 = RI \ 040 \ ; \ RF \ 042 = DI \ 040 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$ 

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER-SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

#### SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

#### **OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE		DEPENSES		RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves		13 268,82	(1)	779 814,66
13	Subventions d'investissement		0,00		2 499 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées		672 800,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2)	995 941,17	(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	(2)	6 588 611,48	(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2)	0,00	(3)	0,00
23	Immobilisations en cours	(2)	1 491 762,67	(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00		0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers		0,00		0,00
020	Dépenses imprévues		140 655,86		
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
Т	OTAL DES OPERATIONS REELLES	ı	9 903 040,00	II	3 279 614,66

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :	6 623 425,34
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

#### **OPERATIONS D'ORDRE (4)**

		III	3 056 960,00	
021	Virement de la section de fonctionnement			0,00
041	Opérations patrimoniales		648 000,00	648 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections		2 408 960,00	5 350 000,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040	2 941 040,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	٧	0,00	VI	3 682 385,34
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT			VII	0,00
CAPITALISE (5)				·

	-0-			
TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	12 960 000,00	II + IV + VI + VII	12 960 000,00

<sup>(1)</sup> Hors 1068.

<sup>(2)</sup> Y compris les programmes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

 $<sup>(4) \;</sup> RI \; 021 = \; DF \; 023 \; ; \; RI \; 040 = DF \; 042 \; ; \; DI \; 040 = RF \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041.$ 

<sup>(5)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 588 000,00		5 588 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 700 000,00		31 700 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	345 700,00		345 700,00
66	Charges financières	386 000,00	0,00	386 000,00
67 68 <i>71</i>	Charges exceptionnelles  Dot. aux amortissements et provisions  Production stockée (ou déstockage)	4 000,00 15 000,00	0,00 5 350 000,00 0,00	4 000,00 5 365 000,00 0,00
022	Dépenses imprévues	2 029 600,00		2 029 600,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépe	enses de fonctionnement –Total	40 068 300,00	5 350 000,00	45 418 300.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 45 418 300,00

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 268,82	0,00	13 268,82
13	Subventions d'investissement	0,00	656 126,00	656 126,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	672 800,00	0,00	672 800,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	3 701 416,02		3 701 416,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	912 396,17	0,00	912 396,17
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	4 462 503,13	648 000,00	5 110 503,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 752 834,00	1 752 834,00
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir	,	0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	140 655,86		140 655,86
Dépe	nses d'investissement -Total	9 903 040,00	3 056 960,00	12 960 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 960 000.00

 $<sup>\</sup>hbox{(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.} \\$ 

 $<sup>\</sup>hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.}\\$ 

 $<sup>{\</sup>it (3) Hors chapitres programmes}.$ 

<sup>(4)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

<sup>(5)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

<sup>(6)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

<sup>(7)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	91 000,00		91 000,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	634 000,00		634 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	38 858 039,00		38 858 039,00
75	Autres produits de gestion courante	1 575,00	0,00	1 575,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	119 696,45	2 408 960,00	2 528 656,45
78	Reprise sur amortissements et provisions	20 000,00	0,00	20 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Rece	ettes de fonctionnement – Total	39 724 310,45	2 408 960,00	42 133 270,45

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 3 285 029,55

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 45 418 300,00

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) **TOTAL** 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) 779 814,66 0,00 779 814,66 2 499 800,00 2 499 800,00 13 Subventions d'investissement 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budaétaire) 18 Compte de liaison : affectation (BA) (4) 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0,00 0.00 0,00 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 22 0.00 0,00 Immobilisations reçues en affectation (5) 0,00 23 648 000.00 648 000,00 Immobilisations en cours 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations 5 350 000,00 5 350 000,00 19 Neutral. et régul. d'opérations 0,00 0,00 45 Opérations pour compte de tiers (3) 0,00 0,00 0,00 481 Charges à répartir 0,00 0,00 3... Stocks et en-cours 0,00 0,00 021 Virement de la section de fonctionnement 0,00 0,00 024 Produits des cessions d'immobilisations 0,00 0,00 Recettes d'investissement -Total 3 279 614,66 5 998 000,00 9 277 614,66

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)	3 682 385,34
	+
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 960 000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

 $<sup>\</sup>hbox{(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet {\'e}tat.}$ 

<sup>(4)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

<sup>(5)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

<sup>(6)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	Α

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 550 000,00	0,00	5 588 000,00	5 588 000,00	5 588 000,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	5 550 000,00	0,00	5 588 000,00	5 588 000,00	5 588 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 500 000,00	0,00	31 700 000,00	31 700 000,00	31 700 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	315 000,00	0,00	345 700,00	345 700,00	345 700,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	315 000,00	0,00	345 700,00	345 700,00	345 700,00
66	Charges financières	400 000,00	0,00	386 000,00	386 000,00	386 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations amortissements et provisions	30 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues	2 163 558,00		2 029 600,00	2 029 600,00	2 029 600,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	5 252 442,00		5 350 000,00	5 350 000,00	5 350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépens	es de fonctionnement - Total	44 218 000,00	0,00	45 418 300,00	45 418 300,00	45 418 300,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 45 418 300,00

+

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chan	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser	Propositions du	Vote du conseil	TOTAL
Chap.		budget précédent	N-1	président	d'administration	(= RAR + vote)
70	Prod. services, domaine, ventes	570 000,00	0,00	634 000,00	634 000,00	634 000,00
	diverses					
74	Contributions et participations	38 180 549,00	0,00	38 858 039,00	38 858 039,00	38 858 039,00
75	Autres produits de gestion courante	3 275,00	0,00	1 575,00	1 575,00	1 575,00
013	Atténuations de charges	94 500,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	111 089,75	0,00	119 696,45	119 696,45	119 696,45
78	Reprises amortissements et provisions	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	2 201 671,00		2 408 960,00	2 408 960,00	2 408 960,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recette	es de fonctionnement - Total	41 181 084,75	0,00	42 133 270,45	42 133 270,45	42 133 270,45

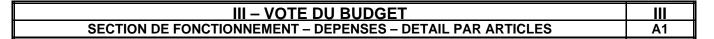
+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1) 3 285 029,55

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 45 418 300,00

<sup>(1)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. /	Liballá (4)	Pour mémoire	Propositions du	Vote du conseil
Art. (1)	Libellé (1)	budget précédent	président	d'administration
011	Charges à caractère général	5 550 000,00	5 588 000,00	5 588 000,00
60611	Eau et assainissement	46 000,00	48 600,00	48 600,00
60612	Energie - Electricité	613 350,00	625 350,00	625 350,00
60613	Chauffage urbain	112 870,00	122 000,00	122 000,00
60621	Combustibles	22 600,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	610 000,00	636 000,00	636 000,00
60623 60628	Alimentation Autres fournitures non stockées	11 400,00 124 803,00	17 340,00 130 240,00	17 340,00
60626	Fournitures d'entretien	39 800,00	41 730,00	130 240,00 41 730,00
60632	Fournitures de petit équipement	277 200,00	255 130,00	255 130,00
60636	Habillement et vêtements de travail	54 000,00	54 000,00	54 000,00
6064	Fournitures administratives	52 500,00	53 216,00	53 216,00
60661	Médicaments	7 800,00	7 600,00	7 600,00
60662	Vaccins et sérums	2 500,00	4 000,00	4 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	48 000,00	50 500,00	50 500,00
6068	Autres matières et fournitures	194 000,00	192 950,00	192 950,00
611	Contrats de prestations de services	13 680,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	19 050,00	18 300,00	18 300,00
6135	Locations mobilières	30 500,00	49 480,00	49 480,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	42 756,00	45 731,00	45 731,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	328 920,00	326 450,00	326 450,00
61551 61558	Entretien matériel roulant Entretien autres biens mobiliers	582 500,00 107 600,00	537 060,00 116 910,00	537 060,00 116 910,00
6156	Maintenance	612 195,00	573 700,00	573 700,00
6161	Multirisques	16 500,00	17 000,00	17 000,00
6168	Autres primes d'assurance	211 000,00	210 500,00	210 500,00
61821	Abonnements	15 370,00	15 350,00	15 350,00
61828	Autres	700,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	323 541,00	351 309,00	351 309,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	408 595,00	422 074,00	422 074,00
6226	Honoraires	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	14 000,00	7 000,00	7 000,00
6231	Annonces et insertions	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 650,00	5 000,00	5 000,00
6234	Réceptions	32 890,00	32 900,00	32 900,00
6236 6238	Catalogues et imprimés et publications Divers	20 500,00 16 000,00	18 000,00 6 000,00	18 000,00
6241	Transports de biens	2 700,00	5 500,00	6 000,00 5 500,00
6247	Transports de biens Transports collectifs du personnel	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6248	Divers	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	45 000,00	30 000,00	30 000,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	29 400,00	33 800,00	33 800,00
6262	Frais de télécommunications	191 100,00	243 000,00	243 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	1 800,00	1 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	145 210,00	147 280,00	147 280,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	16 070,00	16 000,00	16 000,00
6288	Autres remboursements de frais	14 400,00	0,00 14 400,00	0,00
63513 6355	Autres impôts locaux	14 400,00	<i>'</i>	14 400,00 500,00
637	Taxes et impôts sur les véhicules Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00 350,00	500,00 300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 500 000,00	31 700 000,00	31 700 000,00
6218	Autre personnel extérieur	73 000,00	61 000,00	61 000,00
6331	Versement mobilité	69 000,00	71 600,00	71 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	54 600,00	56 500,00	56 500,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	24 000,00	30 000,00	30 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	216 800,00	224 000,00	224 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	10 611 500,00	10 786 100,00	10 786 100,00
64112	SFT, indemnité résidence	221 000,00	237 000,00	237 000,00
64113	NBI	91 500,00	103 000,00	103 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	7 040 800,00	7 464 700,00	7 464 700,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	213 500,00	256 600,00	256 600,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	4 096 200,00	4 266 700,00	4 266 700,00
64145	Vacations versées aux employeurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
64146	Service de santé	250 000,00	251 000,00	251 000,00
64148	Autres vacations	29 000,00	29 500,00	29 500,00

Chap. /		Pour mémoire	Propositions du	Vote du conseil
Art. (1)	Libellé (1)	budget précédent	président	d'administration
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 716 900,00	1 776 000,00	1 776 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 069 800,00	4 150 500,00	4 150 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 700,00	10 500,00	10 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	117 000,00	195 000,00	195 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	143 000,00	181 500,00	181 500,00
646	Allocations de vétérance	1 210 500,00	1 225 000,00	1 225 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	115 000,00	117 200,00	117 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	19 000,00	29 000,00	29 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	76 200,00	92 500,00	92 500,00
6488	Autres charges	23 000,00	75 100,00	75 100,00
65	Autres charges de gestion courante	315 000,00	345 700,00	345 700,00
6512	Droits d'utilisat° informatique en nuage	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	119 000,00	157 600,00	157 600,00
6531	Indemnités	35 100,00	35 100,00	35 100,00
6532	Frais de mission	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	815,00	1 000,00	1 000,00
656	Participations	28 000,00	25 000,00	25 000,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	79 085,00	85 000,00	85 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	35 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GI	ESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)	36 365 000,00	37 633 700,00	37 633 700,00
66	Charges financières (B)	400 000,00	386 000,00	386 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	261 100,00	253 000,00	253 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6688	Autres	133 900,00	130 000,00	130 000,00
67	Charges exceptionnelles (C)	7 000,00	4 000,00	4 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés(sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	3 000,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	30 000,00	15 000,00	15 000.00
022	Dépenses imprévues (E)	2 163 558,00	2 029 600,00	2 029 600,00
TOTAL DI	ES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E	38 965 558,00	40 068 300,00	40 068 300,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0.00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	5 252 442,00	5 350 000,00	5 350 000,00
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	0.00	0.00	0.00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0.00	0.00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	5 252 442,00	5 350 000.00	5 350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
<del></del>	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	5 252 442,00	5 350 000,00	5 350 000,00
(– Prále	evement issu de la section de fonctionnement au profit de la	3 232 772,00	3 330 000,00	3 330 000,00
(= FIER	section d'investissement)			
TOTAL D	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	44 218 000,00	45 418 300,00	45 418 300,00
IOIALD	(= Total des opérations réelles et d'ordre)	77 210 000,00	+3 +10 300,00	45 410 500,00
	1- 1 stat des operations reclies et à bruie)			

	<del>_</del>	
RESTES A REALISER N-1 (3)		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)		0,00
	=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 45 418 300.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	22 149,55
Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 461,81
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

<sup>(2)</sup> Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

<sup>(3)</sup>Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<sup>(4)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap. /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions du	Vote du conseil			
Art. (1)	(,,	budget précédent	président	d'administration			
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	570 000,00	634 000,00	634 000,00			
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	70 000,00	70 000,00	70 000,00			
7068	Autres prestations de services	450 000,00	500 000,00	500 000,00			
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	10 000,00	10 000,00	10 000,00			
70878	Remb. frais par des tiers	40 000,00	54 000,00	54 000,00			
74	Contributions et participations	38 180 549,00	38 858 039,00	38 858 039,00			
744	FCTVA	40 000,00	40 000,00	40 000,00			
7473	Participation départements	17 492 000,00	17 882 000,00	17 882 000,00			
7474	Participation communes	9 008 520,00	8 559 171,00	8 559 171,00			
7475	Group. coll et coll. statut particulier	11 455 029,00	12 190 868,00	12 190 868,00			
7478	Participation autres organismes	185 000,00	186 000,00	186 000,00			
748	Autres participations	0,00	0,00	0,00			
75	Autres produits de gestion courante	3 275,00	1 575,00	1 575,00			
752	Revenus des immeubles	3 275,00	1 575,00	1 575,00			
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00			
013	Atténuations de charges	94 500,00	91 000,00	91 000,00			
6419	Remboursements rémunérations personnel	86 500,00	79 000,00	79 000,00			
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00			
6479	Remboursement autres charges sociales	7 000,00	12 000,00	12 000,00			
	L GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)	38 848 324,00	39 584 614,00	39 584 614,00			
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00			
77	Produits exceptionnels (C)	111 089,75	119 696,45	119 696,45			
7711	Dédits et pénalités perçus	10 089,75	9 696,45	9 696,45			
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00			
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	0,00			
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	10 000,00	10 000,00			
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00			
7788	Autres produits exceptionnels	100 000,00	100 000,00	100 000,00			
78	Reprises amortissements et provisions (D)	20 000,00	20 000,00	20 000,00			
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00	20 000,00	20 000,00			
T	OTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D	38 979 413,75	39 724 310,45	39 724 310,45			
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	2 201 671,00	2 408 960,00	2 408 960,00			
7768	Neutralisation des amortissements	1 594 461,00	1 752 834,00	1 752 834,00			
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	607 210,00	656 126,00	656 126,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 201 671,00	2 408 960,00	2 408 960,00			
TOTAL D	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	41 181 084,75	42 133 270,45	42 133 270,45			
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)						

	т
RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	3 285 029,55
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	45 418 300,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Botan da baibar abb roite da bompto rozz (4)		
Montant des ICNE de l'exercice	0,00	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	

<sup>(1)</sup> Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

<sup>(2)</sup> Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

<sup>(3)</sup>Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<sup>(4)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d'équipement	6 646 648,00	2 329 516,32	6 746 799,00	6 746 799,00	9 076 315,32
- Non individualisées en programmes d'équipement	2 223 848,00	1 175 144,30	4 199 755,00	4 199 755,00	5 374 899,30
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	2 223 848,00	1 175 144,30	4 199 755,00	4 199 755,00	5 374 899,30
- Individualisées en programmes d'équipement	4 422 800,00	1 154 372,02	2 547 044,00	2 547 044,00	3 701 416,02
- Avec AP / CP	4 422 800,00	1 154 372,02	2 547 044,00	2 547 044,00	3 701 416,02
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	725 038,75	0,00	826 724,68	826 724,68	826 724,68
040 Opérations d'ordre entre sections	2 201 671,00		2 408 960,00	2 408 960,00	2 408 960,00
041 Opérations patrimoniales	1 115 971,00		648 000,00	648 000,00	648 000,00
Dépenses d'investissement - Total	10 689 328,75	2 329 516,32	10 630 483,68	10 630 483,68	12 960 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 12 960 000,00

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEGETTES D'INVESTIGATION						
Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)	
Recettes d'équipement	1 400 500,00	0,00	1 900 500,00	1 900 500,00	1 900 500,00	
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes financières	1 351 658,37	0,00	1 379 114,66	1 379 114,66	1 379 114,66	
Opérations d'ordre entre sections	5 252 442,00		5 350 000,00	5 350 000,00	5 350 000,00	
041 Opérations patrimoniales	1 115 971,00		648 000,00	648 000,00	648 000,00	
Recettes d'investissement - Total	9 120 571,37	0,00	9 277 614,66	9 277 614,66	9 277 614,66	

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	3 682 385,34
	=
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 960 000,00

<sup>(1)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

#### DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	2 223 848,00	1 175 144,30	4 199 755,00	4 199 755,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	385 550,00	271 096,17	641 300,00	641 300,00
2031	Frais d'études	0,00	64 517,81	432 500,00	432 500,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets,	375 550,00	206 578,36	198 800,00	198 800,00
21	Immobilisations corporelles	1 838 298,00	904 048,13	3 558 455,00	3 558 455,00
2115	Terrains bâtis	0,00	3 596,00	4 000,00	4 000,00
21311	Bâtiments administratifs	122 800,00	88 088,95	59 000,00	59 000,00
21312	Centres d'incendie et de secours	197 300,00	64 478,21	242 450,00	242 450,00
21531	Réseaux de transmission	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	51 100,00	310 972,50	50 000,00	50 000,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	605 000,00	193 783,17	520 150,00	520 150,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	544 547,00	167 563,03	1 188 135,00	1 188 135,00
21571	Ateliers	14 310,00	11 298,94	12 960,00	12 960,00
2158	Autres install., mat et outil. techn.	52 721,00	941,39	119 295,00	119 295,00
217312	Centres incendie secours (mise à dispo)	37 900,00	8 519,14	107 500,00	107 500,00
2183	Matériel informatique	129 460,00	51 438,42	1 126 500,00	1 126 500,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	39 330,00	2 206,78	51 590,00	51 590,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 830,00	1 161,60	40 875,00	40 875,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

#### DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	3 912 165,56	1 154 372,02	2 547 044,00	2 547 044,00
201801	201801 IMMO 3	2 890 502,99	473 263,67	52 581,00	52 581,00
202101	PARC VEHICULES 4	1 021 662,57	681 108,35	2 093 000,00	2 093 000,00
202201	LA CLAYETTE	0,00	0,00	401 463,00	401 463,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 201801 LIBELLE : 201801 IMMO 3 AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201801

#### **DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		52 581,00	2 890 502,99	a 473 263,67	52 581,00	b 52 581,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	111 430,67	7 800,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	111 430,67	7 800,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	35 660,18	0,00	0,00	0,00
2158	Autres install., mat et outil. techn.	0,00	14 114,21	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	3 729,23	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	17 816,74	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	52 581,00	2 743 412,14	465 463,67	52 581,00	52 581,00
231312 2317312	Centres d'incendie et de secours Centres incendie et secours mise à dispo	52 581,00 0,00	2 036 729,14 706 683,00	465 463,67 0,00	52 581,00 0,00	52 581,00 0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

	1 11 13 11 11	<u> </u>	(pear intermation)	10.00.110.111	
Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TO	TAL RECETTES AFFECTEES (2)	10,92	с 0,00	00,0	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10,92	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	10,92	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (4)$	-525 844,67

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(3)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(4)</sup> Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 202101 LIBELLE : PARC VEHICULES 4 AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202101

#### **DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	2 093 000,00	1 021 662,57	a 681 108,35	2 093 000,00	b 2 093 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 445 000,00	0,00	681 108,35	1 445 000,00	1 445 000,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 445 000,00	0,00	665 038,81	1 445 000,00	1 445 000,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	0,00	0,00	16 069,54	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	648 000,00	1 021 662,57	0,00	648 000,00	648 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	648 000,00	1 021 662,57	0,00	648 000,00	648 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			· ·		
Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
то	TAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0.00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (4)$	-2 774 108,35
---------------------------------	---------------

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(3)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(4)</sup> Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 202201 LIBELLE : LA CLAYETTE AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202201

#### **DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	401 463,00	0,00	a 0,00	401 463,00	b 401 463,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 745,00	0,00	0,00	75 745,00	75 745,00
2031	Frais d'études	75 745,00	0,00	0,00	75 745,00	75 745,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	325 718,00	0,00	0,00	325 718,00	325 718,00
231312	Centres d'incendie et de secours	325 718,00	0,00	0,00	325 718,00	325 718,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
то	TAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

I	Solde = $(c + d) - (a + b) (4)$	-401 463,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(3)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(4)</sup> Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

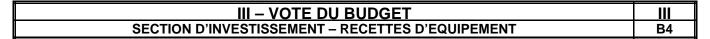
<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

# **DEPENSES FINANCIERES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	725 038,75	0,00	826 724,68	826 724,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	13 268,82	13 268,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	13 268,82	13 268,82
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	654 000,00	0,00	672 800,00	672 800,00
1641	Emprunts en euros	654 000,00	0,00	672 800,00	672 800,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	71 038,75		140 655,86	140 655,86

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.



Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 400 500,00	0,00	1 900 500,00	1 900 500,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	1 400 500,00	0,00	1 900 500,00	1 900 500,00
1313	Subv. transf. départements	1 400 500,00	0,00	1 900 500,00	1 900 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 451 658,37	0,00	1 379 114,66	1 379 114,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	850 000,00	0,00	779 814,66	779 814,66
10222	FCTVA	750 000,00	0,00	779 814,66	779 814,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	582 000,00	0,00	599 300,00	599 300,00
1383	Subv non transf départements	582 000,00	0,00	599 300,00	599 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	19 658,37	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

	Klarki i ala di likiki aka i adiki i la lilika (i)				
Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

<sup>(2)</sup> Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

<sup>(3)</sup> Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

<sup>(4)</sup> Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.



Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget	Propositions du	Vote du conseil
(1)		précédent	président	d'administration
040	DEPENSES (2)	2 201 671,00	2 408 960,00	2 408 960,00
13912	Sub. transf cpte résult. régions	2 368,00	2 368,00	2 368,00
13913	Sub. transf cpte résult. départements	534 554,00	604 554,00	604 554,00
13914	Sub. transf cpte résult. communes	14 545,00	14 545,00	14 545,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	55 743,00	34 659,00	34 659,00
198	Neutralisation des amortissements	1 594 461,00	1 752 834,00	1 752 834,00
	RECETTES (2)	5 252 442,00	5 350 000,00	5 350 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	5 252 442,00	5 350 000,00	5 350 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	4 843,00	5 415,00	5 415,00
28033	Frais d'insertion	0,00	333,00	333,00
280442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	8 800,00	8 800,00	8 800,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,	108 068,00	144 558,00	144 558,00
281311	Bâtiments administratifs	175 118,00	179 974,00	179 974,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	820 126,00	970 878,00	970 878,00
281531	Réseaux de transmission	301 415,00	207 014,00	207 014,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 776 148,00	1 668 810,00	1 668 810,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	658 446,00	668 381,00	668 381,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	514 787,00	584 857,00	584 857,00
281571	Ateliers	12 299,00	12 030,00	12 030,00
281578	Autre matériel et outillage technique	6 768,00	3 768,00	3 768,00
28158	Autres immobilisations	62 558,00	56 522,00	56 522,00
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	599 217,00	601 982,00	601 982,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 711,00	1 711,00	1 711,00
28182	Matériel de transport	13 292,00	10 871,00	10 871,00
28183	Matériel informatique	135 273,00	155 379,00	155 379,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	39 837,00	43 614,00	43 614,00
28188	Autres immobilisations corporelles	13 736,00	25 103,00	25 103,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup>  $DI\ 040 = RF\ 042$ ;  $RI\ 040 = DF\ 042$ ;  $RI\ 021 = DF\ 023$ .



Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	1 115 971,00	648 000,00	648 000,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 091 866,00	648 000,00	648 000,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	24 105,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	1 115 971,00	648 000,00	648 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 115 971,00	648 000,00	648 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

# **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 482 850,68	I 1 482 850,68
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	672 800,00	672 800,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	672 800,00	672 800,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	810 050,68	810 050,68
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	13 268,82	13 268,82
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	656 126,00	656 126,00
020	Dépenses imprévues	140 655,86	140 655,86

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 482 850,68	2 329 516,32	0,00	3 812 367,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

# **RESSOURCES PROPRES**

RESSOURCES PROPRES					
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)		
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	6 729 114,66	III 6 729 114,66		
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	1 379 114,66	1 379 114,66		
10222	FCTVA	779 814,66	779 814,66		
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00		
138	Autres subventions invest. non transf.	599 300,00	599 300,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressourc	es propres internes de l'année (b)	5 350 000,00	5 350 000,00		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28031	Frais d'études	5 415,00	5 415,00		
28033	Frais d'insertion	333,00	333,00		
280442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	8 800,00	8 800,00		
28051	Concessions, droits similaires, brevets,	144 558,00	144 558,00		
281311	Bâtiments administratifs	179 974,00	179 974,00		
281312	Centres d'incendie et secours construc.	970 878,00	970 878,00		
281531	Réseaux de transmission	207 014,00	207 014,00		
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 668 810,00	1 668 810,00		
281562	Matériel non mobile incendie et secours	668 381,00	668 381,00		
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	584 857,00	584 857,00		
281571	Ateliers	12 030,00	12 030,00		
281578	Autre matériel et outillage technique	3 768,00	3 768,00		
28158	Autres immobilisations	56 522,00	56 522,00		
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	601 982,00	601 982,00		
28181	Installations générales, aménagt divers	1 711,00	1 711,00		
28182	Matériel de transport	10 871,00	10 871,00		
28183	Matériel informatique	155 379,00	155 379,00		
28184	Matériel de bureau et mobilier	43 614,00	43 614,00		
28188	Autres immobilisations corporelles	25 103,00	25 103,00		
481	Charges à répartir				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00		
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 729 114,66	0,00	3 682 385,34	0,00	10 411 500,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 812 367,00
Ressources propres disponibles	IV	10 411 500,00
Solde	V = IV - II (5)	6 599 133,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

# A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé  au 01/01/N  Montant des tirages N-		Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts		origine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 610 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					19 610 000,00									
SDIS 2006-002/1 SDIS 2006-002/2	SFIL CAFFIL  DEXIA CL	29/12/2006 15/10/2007	29/12/2006 15/10/2007	01/05/2007	8 000 000,00 1 600 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.0395 sur Euribor 3M) + 0.0395 (TAM(Postfixé) + 0.0495)-Floor -0.0495 sur TAM(Postfixé)	3,762 4,253	3,871 4,315	EUR	T A	P P	0	A-1
SDIS 2007-003 T1	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2007	25/12/2007	25/12/2008	3 800 000,00	F	Taux fixe à 4.51	4,510	4,510	EUR	А	С	0	A-1
SDIS 2008-002	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2000	25/10/2008	25/01/2009	1 738 000,00	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,856	EUR	Т	Р	0	A-1
SDIS 2010-001	CREDIT AGRICOLE	02/12/2010	15/12/2010	15/04/2011	776 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,598	EUR	Т	Р	0	A-1
SDIS 2011-001	CREDIT AGRICOLE	02/12/2010	25/02/2011	25/05/2011	930 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,598	EUR	Т	Р	0	A-1
SDIS 2011-002	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2011	23/12/2011	25/03/2012	600 000,00	F	Taux fixe à 5.2 %	5,200	5,302	EUR	Т	Р	0	A-1
SDIS 2011-003	CREDIT AGRICOLE	13/12/2011	23/12/2011	20/03/2012	600 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,084	EUR	Т	Р	0	A-1
SDIS 2012-003	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE CAISSE D'EPARGNE	26/11/2012	20/12/2012	20/02/2013	190 000,00 250 000,00	F V	Taux fixe à 4.1 %  Euribor 3M +	4,100 1,687	4,100	EUR EUR	A T	P P	0	A-1 A-1
SDIS 2013-001	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2013	25/10/2013	25/02/2014	250 000,00	V	1.47	1,687	1,723	EUR		Р	O	A-1
SDIS 2013-002	SFIL	03/12/2013	03/12/2013	01/11/2014	426 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.68	1,908	1,953	EUR	Т	С	0	A-1
SDIS 2015-001	BANQUE POSTALE	13/10/2015	29/08/2016	01/09/2017	700 000,00	V	(Euribor 12M + 0.75)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,848	0,860	EUR	А	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

#### SDIS DE SAONE ET LOIRE - SDIS DE SAONE ET LOIRE - BP - 2022

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 610 000,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N												
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		5 154 410,37		12 575 829,71					672 522,55	347 735,61	-22 929,09	38 906,08		
1641 Emprunts en euros (total)		5 154 410,37		12 575 829,71					672 522,55	347 735,61	-22 929,09	38 906,08		
SDIS 2006-002/1	0	5 154 410,37	A-1	5 154 410,37	15,08	F	Taux fixe à 1.94	1,983	255 616,85	99 511,85	-22 929,09	16 975,12		
SDIS 2006-002/2	N	0,00	A-1	1 072 424,35	15,83	٧	% (TAM(Postfixé) + 0.0495)-Floor -0.0495 sur TAM(Postfixé)	0,000	49 578,41	0,00	0,00	338,39		
SDIS 2007-003 T1	N	0,00	A-1	2 026 666,62	15,98	F	Taux fixe à 4.51	4,510	126 666,67	91 402,66	0,00	1 190,14		
SDIS 2008-002	N	0,00	A-1	1 267 387,97	16,82	F	Taux fixe à 4.77	4,856	49 665,98	59 574,78	0,00	10 487,63		
SDIS 2010-001	N	0,00	A-1	585 952,06	19,04	F	Taux fixe à 3.55	3,598	21 629,49	20 515,47	0,00	4 173,63		
SDIS 2011-001	N	0,00	A-1	702 236,62	19,15	F	Taux fixe à 3.55	3,598	25 921,90	24 586,86	0,00	2 334,22		
SDIS 2011-002	N	0,00	A-1	446 195,84	14,98	F	Taux fixe à 5.2 %	5,302	20 211,78	22 812,30	0,00	307,66		
SDIS 2011-003	N	0,00	A-1	443 087,67	14,97	F	Taux fixe à 4.99 %	5,084	20 403,99	21 732,21	0,00	585,89		
SDIS 2012-003	N	0,00	A-1	20 922,53	0,14	F	Taux fixe à 2.2 %	2,200	20 922,53	460,30	0,00	0,00		
SDIS 2013-001	N	0,00	A-1	53 422,27	1,90	V	Euribor 3M + 1.47	0,914	26 486,30	446,81	0,00	39,47		
SDIS 2013-002	N	0,00	A-1	220 100,00	7,58	٧	Euribor 3M + 1.53	0,991	28 400,00	2 258,96	0,00	465,44		
SDIS 2015-001	N	0,00	A-1	583 023,41	14,67	V	(Euribor 12M + 0.75)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,761	27 018,65	4 433,41	0,00	2 008,49		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N	_				
							Taux d'intérêt						
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		5 154 410,37		12 575 829,71					672 522,55	347 735,61	-22 929,09	38 906,08	

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		71110 11	. /				<u> </u>	UIVE DE	HOX (HONO	,,,,				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 – I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)									
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices		
Structure					euro				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	0	0	0	0			
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00			
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	12 575 829,71	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(D) Multiplicateur jusqu'a 5 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits						0		
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00		
	Montant en euros						0,00		

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

# A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	ntuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		5 154 410,37					5 154 410,37				0,00	0,00	0,00
Swap MX 761 72V	SDIS 2006-002/1	5 154 410,37	02/02/2037	CREDIT MUTUEL ARKEA	swap	taux	5 154 410,37	01/02/2013	02/02/2037		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		5 154 410,37					5 154 410,37				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	(-) ()								
				Effet de l'i	nstrument de couve	rture			
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu (7)		Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	•	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						1 160 598,86	-150 792,36		
Swap MX 761 72V	SDIS 2006-002/1	Taux fixe à 1.94 %	1,983	TAG 3M(Postfixé)	-0,502	1 160 598,86	-150 792,36	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						1 160 598,86	-150 792,36		

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

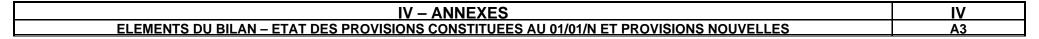


Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  Biens de faible valeur				
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'am	nortissent sur un an : 500.00 €	2017-07-06		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)			
L	Dépôts & cautionnements reçus - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	FRAIS ETUDE - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	PUB ET INSERTION - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	TERRAINS BATIS OP - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	Terrains bâtis - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	CIS PLEINE PROPRIETE - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	Réseaux de transmission - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	MATERIEL ROULANT - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	HABILLEMENT - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	MATERIEL DE SECOURS OP - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	MATERIEL DE SECOURS OP - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	CIS MIS A DISPO - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	Bâtiments administratifs - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	CIS PLEINE PROPRIETE - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	Constructions sur sol d'autrui - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	Centre d'incendie & de secours - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	Avances - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	Dépôts & cautionnements versés - 0 an(s)	0	12/06/2016		
L	Subventions Région - 15 an(s)	15	06/07/2017		
L	Subventions Région - 30 an(s)	30	06/07/2017		
L	Départements - 10 an(s)	10	06/07/2017		
L	Départements - 13 an(s)	13	06/07/2017		
L	Départements - 30 an(s)	30	06/07/2017		
L	Communes - 30 an(s)	30	06/07/2017		
L	Fonds aide investissement SDIS - 10 an(s)	10	06/07/2017		
L	Fonds aide investissement SDIS - 14 an(s)	14	06/07/2017		
L	Fonds aide investissement SDIS - 15 an(s)	15	06/07/2017		
L	Fonds aide investissement SDIS - 20 an(s)	20	06/07/2017		
L	Fonds aide investissement SDIS - 3 an(s)	3	06/07/2017		
L	Fonds aide investissement SDIS - 5 an(s)	5	06/07/2017		
L	Fonds aide investissement SDIS - 6 an(s)	6	06/07/2017		
L	FRAIS ETUDE - 5 an(s)	5	06/07/2017		
L	PUB ET INSERTION - 1 an(s)	1	06/07/2017		
L	PUB ET INSERTION - 12 an(s)	12	06/07/2017		
L	PUB ET INSERTION - 15 an(s)	15	06/07/2017		
L	PUB ET INSERTION - 3 an(s)	3	06/07/2017		
L	PUB ET INSERTION - 30 an(s)	30	06/07/2017		
L	PUB ET INSERTION - 5 an(s)	5	06/07/2017		
L	PUB ET INSERTION - 7 an(s)	7	06/07/2017		
L	Subv.équpt aux organism public - 5 an(s)	5	06/07/2017		
L	Subv.Equip.nature/Batim.&insta - 5 an(s)	5	06/07/2017		
L	Subv.d'équipt en nature - 5 an(s)	5	06/07/2017		
_ _	Concessions, brevets, licences - 1 an(s)	1	06/07/2017		
Ĺ	Concessions, brevets, licences - 10 an(s)	10	06/07/2017		
	LOGICIELS INFORMATIQUES - 5 an(s)	5	06/07/2017		
	Logiciels - 1 an(s)	1	06/07/2017		
<u> </u>	Logiciels - 10 an(s)	10	06/07/2017		
L	Logiciels - 5 an(s)	5	06/07/2017		

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
L	BATIMENTS ADMIN OP (Direction/Codis/Ecole) - 5 ans	5	06/07/2017			
L	BATIMENTS ADMIN (Direction/Codis/Ecole) - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	BATIMENTS ADMIN (Direction/Codis/Ecole) - 25 an(s)	25	06/07/2017			
L	BATIMENTS ADMIN (Direction/Codis/Ecole) - 26 an(s)	26	06/07/2017			
L	BATIMENTS ADMIN (Direction/Codis/Ecole) - 27 an(s)	27	06/07/2017			
L	BATIMENTS ADMIN (Direction/Codis/Ecole) - 28 an(s)	28	06/07/2017			
L	BATIMENTS ADMIN (Direction/Codis/Ecole) - 30 an(s)	30	06/07/2017			
L	CIS PLEINE PROPRIETE OP - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	CIS PLEINE PROPRIETE OP - 30 an(s)	30	06/07/2017			
L	CIS PLEINE PROPRIETE OP - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	CIS PLEINE PROPRIETE / AGENCEMENT - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	CIS PLEINE PROPRIETE - 27 an(s)	27	06/07/2017			
- I	CIS PLEINE PROPRIETE - 28 an(s)	28	06/07/2017			
- I	CIS PLEINE PROPRIETE - 29 an(s)	29	06/07/2017			
- I	CIS PLEINE PROPRIETE / CONSTRUCTION - 30 an(s)	30	06/07/2017			
ı	CIS CONSTRUIT SUR SOL AUTRUI - 30 an(s)	30	06/07/2017			
ı	Réseaux de transmission - 1 an(s)	1	06/07/2017			
1	Réseaux de transmission - 10 an(s)	10	06/07/2017			
-	Réseaux de transmission - 5 an(s)	5	06/07/2017			
-	MATERIEL ROULANT OP - 10 an(s)	10	06/07/2017			
-	MATERIEL ROULANT OP - 12 an(s)	12	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT OP - 15 an(s)	15	06/07/2017			
	MATERIEL ROULANT OP - 20 an(s)	20	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT OP - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 10 an(s)	10	06/07/2017			
L	VL CITADINES - 10 ans	10	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 11 an(s)	11	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 12 an(s)	12	06/07/2017			
L	VSAV - VSAB - 12 ans	12	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 13 an(s)	13	06/07/2017			
L	VL FOURGONNETTES (VLR) - 13 ans	13	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 14 an(s)	14	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	VL TOUS TERRAINS - 15 ans	15	06/07/2017			
L	VEHICULE TOUS USAGES (VTU) - 15 ans	15	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 2 an(s)	2	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 20 an(s)	20	06/07/2017			
L	VEHICULE 1ERE INTERVENTION LEGER (VPI VL) - 20 ans	20	06/07/2017			
L	BARGES - 20 ans	20	06/07/2017			
L	CAMION CITERNE FEUX DE FORET (CCF) - 20 ans	20	06/07/2017			
L	CAMION CITERNE GRANDE CAPACITE (CCGC) - 20 ans	20	06/07/2017			
L	CAMION CITERNE RURAL (CCR) - 20 ans	20	06/07/2017			
L	CELLULES SPECIALISEES PL - 20 ans	20	06/07/2017			
L	ECHELLES (EPSA - EPA - EPAS) - 20 ans	20	06/07/2017			
L	FOURGON POMPE TONNE (FPT - FPTSR - FPTSRL - FPTL)	20	06/07/2017			
L	` '	20				
L	FOURGON POMPE TONNE HORS ROUTE (FPTHR) - 20 ans VEHICULE 1ERE INTERVENTION PL (VPI PL) - 20 ans	20	06/07/2017			
L	` ′	20 2	06/07/2017			
L	GROSSE REPARATION SUR BIEN TOTALEMT AMORTI - 2 ans	3	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 3 an(s)		06/07/2017			
L	TRANSFORM. VSAV EN AUTRES VEHICULES SEC - 3 ans	3	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 4 an(s)	4	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 6 an(s)	6	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 8 an(s)	8	06/07/2017			
L	MATERIEL ROULANT - 9 an(s)	9	06/07/2017			

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
L	HABILLEMENT OP - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	HABILLEMENT OP - 2 an(s)	2	06/07/2017			
L	HABILLEMENT OP - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	HABILLEMENT - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	HABILLEMENT - 10 an(s)	10	06/07/2017			
L	BOTTES INCENDIE- 10 ans	10	06/07/2017			
L	VESTE TEXTILE - 10 ans	10	06/07/2017			
L	PANTALON TEXTILE - 10 ans	10	06/07/2017			
L	GANTS DE FEU - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	EPI - SAP - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	PANTALON POLYCOTON - 2 an(s)	2	06/07/2017			
L	HABILLEMENT - 3 an(s)	3	06/07/2017			
L	AUTRES EPI (F1, EQUIPES SPE,) - 3 ans	3	06/07/2017			
L	POLO F2 MANCHES LONGUES - 3 ans	3	06/07/2017			
L	VESTE POLYCOTON - 4 an(s)	4	06/07/2017			
L	HABILLEMENT - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	SOFTSHELL - 5 ans	5	06/07/2017			
L	BOTTES ALLEGEES - 5 ans	5	06/07/2017			
L	HABILLEMENT - 8 an(s)	8	06/07/2017			
L	VESTE DE PLUIE - 8 ans	8	06/07/2017			
L	MATERIEL DE SECOURS OP - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	MATERIEL DE SECOURS OP - 20 an(s)	20	06/07/2017			
L	MATERIEL DE SECOURS OP - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	MATERIEL SAP - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	GROS MATERIEL DE VENTIL & PROD MOUSSE - 10 an(s)	10	06/07/2017			
L	EMBARCATION MOTORISEE RECO-SAUV - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	MATERIEL DE SECOURS - 20 an(s)	20	06/07/2017			
L	AUTRE EMBARCATION - 20 ans	20	06/07/2017			
L	REMORQUE INCENDIE - 20 ans	20	06/07/2017			
L	AUTRE REMORQUE - 20 ans	20	06/07/2017			
L	MATERIEL MEDICAL (DSA, ASPI. MUCO,) - 3 an(s)	3	06/07/2017			
L	MATERIEL DE SECOURS - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	AUTRE MATERIEL INCENDIE ET SECOURS - 5 ans	5	06/07/2017			
L	MATERIEL SPE (PLONGEE, DEBLAIEMT,) - 5 ans	5	06/07/2017			
L	MATERIEL DE TRANSMISSION - 5 ans	5	06/07/2017			
L	MATERIEL ET BOUTEILLES GAZ COMPRIME - 7 an(s)	7	06/07/2017			
L	Ateliers - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	Ateliers - 10 an(s)	10	06/07/2017			
L	Ateliers - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	MATERIEL ET OUTILLAGE ATELIER - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	Aut. matériel & outillage tec 1 an(s)		06/07/2017			
L	Aut. matériel & outillage tec 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS OP - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS - 10 an(s)	10	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS - 2 an(s)	2	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	MATERIEL AUDIO VISUEL OU DE COMMUNICATION - 5 ans	5	06/07/2017			
L	MATERIEL SPORTIF - 5 ans  MOBILIER DE RANGEMTS ET MATERIEL ENTRETIEN - 5 ans	5	06/07/2017 06/07/2017			
L	ARMOIRES VESTIAIRES DES SP - 5 ans	5	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES PEDAGO 5 ans	5	06/07/2017			
L ,	MATERIEL CHAMBRES DE GARDE ET LIEUX DE VIE - 5 ans	5	06/07/2017			
L	CIS MIS A DISPO - AGENCEMENT - 15 an(s)	15	06/07/2017			

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
L	CIS MIS A DISPO - 28 an(s)	28	06/07/2017			
L	CIS MIS A DISPO - CONSTRUCTION - 30 an(s)	30	06/07/2017			
L	BATIMENT AGENCEMENT TERRAIN - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	BATIMENT AGENCEMENT TERRAIN - 30 an(s)	30	06/07/2017			
L	VEHICULE TRANSPORT DE PERSONNEL (VTP) - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	MATERIEL INFORMATIQUE OP - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	MATERIEL INFORMATIQUE - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	MATERIEL INFORMATIQUE - 10 an(s)	10	06/07/2017			
L	MATERIEL INFORMATIQUE - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	MATERIEL INFORMATIQUE - 3 an(s)	3	06/07/2017			
L	ORDINATEUR PORTABLE - 3 ANS	3	06/07/2017			
L	TABLETTE NUMERIQUE & AUTRE EQUIPEMT NOMADE - 3 ans	3	06/07/2017			
L	ORDINATEUR FIXE COMPLET - 4 an(s)	4	06/07/2017			
L	MATERIEL INFORMATIQUE - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	ECRAN, IMPRIMANTE, SERVEUR, 5 ans	5	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS INFORMATIQUE - 5 ans	5	06/07/2017			
L	MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU OP - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU - 10 an(s)	10	06/07/2017			
L	MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	MOBILIER SALLE DE REUNION ET BUREAU - 5 ans	5	06/07/2017			
L	MATERIEL DE BUREAUTIQUE ET DE REPRO - 5 ans	5	06/07/2017			
L	AUTRES MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAU - 5 ans	5	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS - 1 an(s)	1	06/07/2017			
L	AUTRES MATERIELS - 5 an(s)	5	06/07/2017			
L	Bâtiments administratifs - AGENCEMENT - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	Bâtiments administratifs - CONSTRUCTION- 30 an(s)	30	06/07/2017			
L	CIS PLEINE PROPRIETE - AGENCEMENT - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	CIS PLEINE PROPRIETE - CONSTRUCTION - 30 an(s)	30	06/07/2017			
L	Constructions sur sol d'autrui - 30 an(s)	30	06/07/2017			
L	CIS MIS A DISPO - AGENCEMENT - 15 an(s)	15	06/07/2017			
L	CIS MIS A DISPO - CONSTRUCTION - 30 an(s)	30	06/07/2017			
L	Install°gal,agcmt,amgt divers - 15 an(s)	15	06/07/2017			



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	15 000,00		0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	15 000,00		0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Provisions pour dépréciation actifs circulants	15 000,00	01/01/2022	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
TOTAL	15 000,00		0,00	15 000,00	0,00	15 000,00

<sup>(1)</sup> Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES				
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE				
DU VOTE DU BUDGET				
(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)				

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT			0,00
		FONCTIONNEMENT			85 000,00
6574			UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS 71	Association	31 000,00
6574			UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS 71 - SECTION JSP	Association	30 955,00
6574			uvre des Pupillies	Association	2 900,00
6574			AMICALE DDSIS	Association	20 145,00

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



		Montant des AP			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)		
TOTAL	9 997 000,00	1 519 955,82	11 516 955,82	5 105 766,80	3 422 652,16	2 981 947,86	6 589,00		
201801/2018 IMMO 3	4 297 000,00	19 955,82	4 316 955,82	3 398 766,80	928 189,16	-10 000,14	0,00		
202101/2021 PARC VEHICULES 4	5 700 000,00	0,00	5 700 000,00	1 707 000,00	2 093 000,00	1 900 000,00	0,00		
202201/2022 PROGRAMME LA CLAYETTE	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	401 463,00	1 091 948,00	6 589,00		

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

#### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		53,00	0,00	53,00	51,00	0,00	51,00	
Adjoint administratif Adjoint administratif principal 1 cl Adjoint administratif principal 2 cl Attaché territorial Attaché territorial hors classe Attaché territorial principal Rédacteur Rédacteur principal 1cl	C C A A B B B	2,00 16,00 4,00 9,00 1,00 5,00 5,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 16,00 4,00 9,00 1,00 5,00 5,00	4,00 18,00 5,00 5,00 0,00 4,00 3,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	4,00 18,00 5,00 5,00 0,00 4,00 3,00 6,00	
Rédacteur principal 2cl FILIERE TECHNIQUE (c)	В	8,00 <b>39,00</b>	0,00 <b>0,00</b>	8,00 <b>39,00</b>	6,00 <b>28,00</b>	0,00 <b>2,00</b>	6,00 <b>30,00</b>	
Adjoint technique Adjoint technique principal 1cl Adjoint technique principal 2cl Agent de maîtrise principal Ingénieur principal Technicien Technicien principal 1cl Technicien principal 2cl FILIERE SOCIALE (d)	C C C A A B B B	0,00 11,00 2,00 4,00 10,00 2,00 2,00 6,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 11,00 2,00 4,00 10,00 2,00 2,00 6,00 2,00	7,00 3,00 2,00 4,00 1,00 2,00 5,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00	7,00 3,00 2,00 2,00 6,00 1,00 2,00 5,00 2,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		356,00	0,00	356,00	344,00	6,00	350,00	
Adjudant	С	106,00	0,00	106,00	104,00	0,00	104,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Capitaine	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Caporal	С	14,00	0,00	14,00	39,00	6,00	45,00
Caporal-chef	С	20,00	0,00	20,00	16,00	0,00	16,00
Colonel	Α	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Colonel Hors classe	Α	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Commandant	А	8,00	0,00	8,00	9,00	0,00	9,00
Infirmier hors classe	Α	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Lieutenant 1 cl	В	41,00	0,00	41,00	30,00	0,00	30,00
Lieutenant 2 cl	В	10,00	0,00	10,00	19,00	0,00	19,00
Lieutenant HC	В	12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
Lieutenant-colonel	Α	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Médecin de classe exceptionnelle	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin hors classe	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Pharmacien hors classe	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sapeur	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Sergent	С	120,00	0,00	120,00	93,00	0,00	93,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		448,00	0,00	448,00	423,00	8,00	431,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	<b>C</b> 1

#### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

#### SDIS DE SAONE ET LOIRE - SDIS DE SAONE ET LOIRE - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 25 Nombre de membres présents : 19 Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES:

Pour: 20 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 22/02/2022

Présenté par Le Président (1), A MACON, le 07/03/2022 Le Président,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session ordinaire A MACON, le 07/03/2022 Les membres du conseil d'administration,

BECOUSSE Jean-Claude  BERTHER Pierre  BERTIN Roland  BURDIN Raymond  CANNARD Frederic  CHENUET Carole  COGNARD Jean-François  DESJOURS Thierry  DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANCISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique		
BERTHER Pierre  BERTIN Roland  BURDIN Raymond  CANNARD Frédéric  CHENUET Carole  COGNARD Jean-François  DESJOURS Thierry  DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	ACCARY André	
BERTHIER Pierre  BERTIN Roland  BURDIN Raymond  CANNARD Frédéric  CHENUET Carole  COGNARD Jean-François  DESJOURS Thierry  DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	BECOUSSE Jean-Claude	
BERTIN Roland  BURDIN Raymond  CANNARD Frédéric  CHENUET Carole  COGNARD Jean-François  DESJOURS Thierry  DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	BELTJENS Colette	
BURDIN Raymond  CANNARD Frédéric  CHENUET Carole  COGNARD Jean-François  DESJOURS Thierry  DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	BERTHIER Pierre	
CANNARD Frédéric  CHENUET Carole  COGNARD Jean-François  DESJOURS Thierry  DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	BERTIN Roland	
CHENUET Carole  COGNARD Jean-François  DESJOURS Thierry  DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	BURDIN Raymond	
COGNARD Jean-François  DESJOURS Thierry  DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	CANNARD Frédéric	
DESJOURS Thierry  DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	CHENUET Carole	
DESMARD Jean-Michel  DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	COGNARD Jean-François	
DESROCHES Patrick  GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	DESJOURS Thierry	
GAILLARD Alain  GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	DESMARD Jean-Michel	
GILLET Violaine  LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	DESROCHES Patrick	
LANOISELET Dominique  LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	GAILLARD Alain	
LUARD Jean-Paul  MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	GILLET Violaine	
MARTIN Jean-Louis  MELIN Dominique	LANOISELET Dominique	
MELIN Dominique	LUARD Jean-Paul	
	MARTIN Jean-Louis	
PROST Virginie	MELIN Dominique	
	PROST Virginie	

# SDIS DE SAONE ET LOIRE - SDIS DE SAONE ET LOIRE - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/03/2022, et de la publication le 08/03/2022 A MACON, le 08/03/2022

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

# SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAONE-ET-LOIRE

# ARRÊTÉ - SIGNATURES

Le Président,	MARS 2022 administration, réuni en sess	sion ordinaire à Mâcon, le	- 7 MARS 2022		Nombre de m Nombre de p Nombre de si VOTES :	nembres en exercice nembres présents ouvoir(s) uffrages exprimés pour contre abstentions ocation: LLICILO	2597 2000
			Les membres o	du Conseil d'administration			
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Le Président, André ACCARY	Aline GRUET	Le 1er Vice-Président Jean-Claude BÉCOUSSE	Élisabeth ROBLOT	La 2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente Dominique LANOISELET	Jean-Vianney GUIGUE	Le 3 <sup>ème</sup> Vice-Président Jean-Fra <b>n</b> cois COGNARD	Hervé CARREAU
4	4	2					
Marie-Claude BARNAY	Alain BALLOT	Colette BELTJENS	Michel DUVERNOIS	Pierre BERTHIER	Mathilde CHALUMEAU	Roland BERTIN	Sébastien RAGOT
Excuse		Buy		Jalung		Filed.	
François BONNETAIN	Alain GAILLARD	Frédéric BOUCHET	Isabelle BAJARD	Frédéric BROCHOT	Sébastien MARTIN	Raymond BURDIN	Carine LALANNE
	4			Excusé	c	Sund	<
Frédéric CANNARD	Jean-Christophe DESCIEUX	Claude CANNET	Florence PLISSONNIER	Carole CHENUET	Catherine AMIOT	Thierry DESJOURS	Lionel DUPARAY
	dean emisterne bedeleex	Excusée	PIOTEILE PEISSONNIER	Paluel	Catterine Aivio	THEITY DESCORE	LIGHEI DOPARAT
Jean-Michel DESMARD	Marie-France MAUNY	Patrick DESROCHES	Nathalie DAMY	Violaine GILLET	Didier RÉTY	Jean-Paul LUARD	Dominique COMMEAU
Jean-Louis MARTIN	Didier VERJUX	Dominique MELIN	Cécile MARTELIN	Alain PHILIBERT	Élisabeth LÉMONON	Virginie PROST	Jean PIEBOURG
				Excuré			
Christine ROBIN	Géraldine AURAY						
Certifié exécutoire par le l	Président, compte tenu de la	transmission en Préfecture,	<sub>le</sub> - 8 MARS 2022	et de la publication le	2022 Po la dir	ur le Président et par déléga ectrice administrative et final	tion, ncière,
						Mélanie GACHE	